The Nature Conservancy

PÊCHE CONTINENTALE

et cogestion communautaire





Remerciements

"Le guide pratique pour la cogestion communautaire des pêches continentales soutient la mise en œuvre de l'approche de cogestion communautaire dans les pêches continentales. Ce guide s'adresse aux équipes chargées de superviser les projets de pêche continentale en leur fournissant un cadre holistique pour faciliter la planification et l'exécution, qui sont souvent complexes et impliquent de multiples parties prenantes interagissant dans des environnements dynamiques.

Les auteurs et The Nature Conservancy (TNC) reconnaissent les propriétaires traditionnels, les gardiens et les intendants des terres et des eaux à l'échelle mondiale, ainsi que les pêcheries intérieures spécifiques que ce guide pourrait soutenir.

Suggéré de citation : The Nature Conservancy (2023). Guide pratique pour la cogestion communautaire de la pêche continentale. Arlington : TNC.

Cette version (version 1.0) a été éditée et mise en forme par Sui Phang, avec la contribution d'Allison Aldous, Caitlin Doughty, Shiteng (Stan) Kang, Nathan Karres, Mary Pleasant et Fernanda Silva.

Nous tenons à remercier les personnes suivantes pour leur soutien critique, y compris la discussion en atelier, la révision et/ou la traduction : Lucilene Amaral, Colin Apse, Victor Barreto, Silvia Benitez, Matias Caillaux, Carolina Carrillo, Leandro Castello, Gabriela Celi, Michaela Carvajal, Zondo Chulu, Jean Churley, Luis Davalos, Jacqi Dudley, Bruce Ellender, Jacques Daniel Elong, Elizeth Gonclaves, Josephat Gowele, Lloyd Haambiya, Lukindo Hiza, Pedro Jimenez, Peter Limbu, Miguel Macedo, Jean Martial Angwe, Ahmadi Mkali, Peyton Moire, Peter Mous, Deo Mushagalusa, Jean Hervé Mve Beh, Fridolin Nzambimana, Paulo Petry, Carolina Patricia Polania, Marco Ruiz, Nicole Silk, Juliana Simoes, Noel Valentino Carlos, Isai Victorino, Thomas Walschburger et Festus Zulu.

Cette version du guide a été conçue par Jolby LLC.

Cette version du guide a été adaptée à partir d'une recherche et d'un cadre sur la pêche continentale communautaire réalisés par Robert Arthur, Daniel Skerritt et Anna Schuhbauer de Woodhill Solutions. Cette recherche antérieure remercie le comité de pilotage composé de Ian Cowx, John Valbo-Jorgensen et Kai Lorenzen pour leurs conseils, leurs révisions et leurs corrections. Elle remercie également les experts interrogés qui ont partagé leurs points de vue et leurs suggestions sur la cogestion, notamment Rafael Chiaravalotti, Steven Cole, Carolina Doria, Richard Friend, Simon Funge-Smith, Caroline Garaway, Mafaniso Hara, Jeppe Kolding, David McGrath, Fiona Nunan et Robert Pomeroy. Un guide pratique pour la cogestion communautaire de la pêche dans les eaux intérieures remercie les auteurs et les experts qui ont contribué à ce travail fondamental, mais ne cherche pas à représenter leurs points de vue ou leurs opinions.

Un donateur anonyme a généreusement financé le guide sur la cogestion communautaire de la pêche dans les eaux intérieures et la recherche sous-jacente.

Pour toute question ou commentaire, veuillez contacter Sui Phang à l'adresse suivante : sui.phang@tnc.org

Table des matières

Remerciements 2
Pêche continentale et cogestion communautaire 4
En quoi consiste le guide et à qui il s'adresse 9
Dix principes pour les projets communautaires de pêche dans les eaux intérieures 11
La structure du cycle du guide 12

PHASE 1 : **Identifier, s'engager et obtenir l'accord des parties intéressées** 14
PHASE 2 : **Construire une compréhension holistique de la pêche** 18

PHASE 3: **Gouvernance et gestion de la peche dans les eaux interieures** 26
PHASE 3A: **Gouvernance de la pêche dans les eaux intérieures** 29
PHASE 3B: **Gestion de la pêche dans les eaux intérieures** 34
PHASE 4: **Consolider et créer des opportunités d'apprentissage** 39
PHASE 5: **La prise de décision sur les projets fondée sur des données probantes** 44

PHASE 6: **Évaluation et adaptation** 50

Cycles itératifs et transition vers une stratégie de sortie 54

Bibliographie 57



Pêche continentale et cogestion communautaire

VERS UNE COGESTION COMMUNAUTAIRE DE LA PÊCHE DANS LES EAUX INTÉRIEURES

L'objectif de la cogestion communautaire des pêches continentales est d'assurer le bon fonctionnement de la gouvernance et de la gestion des ressources halieutiques afin d'atteindre les objectifs humains ainsi que la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes d'eau douce et de la biodiversité. Parmi les approches de cogestion, la cogestion communautaire donne la priorité aux communautés de pêcheurs en tant que sources de connaissances spécialisées et participants clés dans la définition des objectifs, la mise en œuvre et les responsabilités correspondants. Les poissons d'eau douce constituent une ressource naturelle importante, qui nourrit des milliards de personnes et assure la subsistance de millions d'individus dans le monde. La détérioration de la santé des écosystèmes d'eau douce au niveau mondial menace l'avenir de la biodiversité de l'eau douce et des personnes qui en dépendent.

Les pêcheries continentales offrent une occasion unique de préserver les écosystèmes d'eau douce pour l'homme et la nature, car une pêche continentale durable et responsable s'aligne sur les objectifs de conservation de l'eau douce. La productivité des pêcheries dépend de la santé des populations de poissons sauvages. À leur tour, les populations de poissons ont besoin d'écosystèmes d'eau douce sains, ce qui nécessite une gestion rigoureuse des impacts de la pêche et des impacts non liés à la pêche. Si elle est bien mise en œuvre, la cogestion de la pêche est également une voie vers une gouvernance plus équitable entre les acteurs de l'eau douce.



Vue sur la rivière Cuito depuis le village de Livambi en Angola. Ce village est une coopérative de pêche enregistrée. *(Roshni Lodhia)*

Une cogestion efficace de la pêche reflète les relations complexes entre les personnes et leur environnement et entre les parties intéressées qui utilisent la pêche et les écosystèmes d'eau douce ou qui en subissent l'impact. Ce cadre permet une approche plus holistique de la pêche durable que la gestion descendante. Il ouvre le processus à différents types de connaissances, comme les connaissances locales autochtones, et permet d'inclure diverses valeurs et perspectives et de reconnaître que ce qui est "connu" ou "inconnu" au sujet de la pêche est à la fois social et technique. Elle permet d'inclure d'importantes questions d'équité et de justice, car les points de vue et les valeurs des communautés sont prioritaires en tant qu'utilisateurs centraux du poisson pour l'alimentation, les moyens de subsistance, les besoins culturels et d'autres utilisations. Enfin, elle met également l'accent sur les personnes les plus directement impliquées dans la pêche en tant que gardiennes des écosystèmes d'eau douce et de la biodiversité.

La prise en compte des aspects d'équité de la cogestion nécessite une gestion inclusive et démocratique de la pêche continentale afin de développer les capacités locales d'évaluation, de négociation et de gestion de la pêche continentale. Pour réussir, les équipes de projet doivent reconnaître l'importance de soutenir les populations autochtones et les communautés locales engagées dans la pêche, qui sont souvent marginalisées dans les politiques, et appliquer des principes qui tiennent compte de l'inévitabilité du changement, des différends et des conséquences imprévues qui découlent de l'incertitude et du désaccord dans la gestion de la pêche continentale.



La cogestion communautaire vise à renforcer la protection de l'environnement ainsi que les capacités, les compétences, les droits et le bien-être des utilisateurs locaux des ressources, en renforçant l'importance de la responsabilité et de l'obligation de rendre compte dans le processus de gestion. Ainsi, une cogestion communautaire efficace attire également l'attention sur les questions des droits de l'homme, de la justice, de l'équité et des droits de la nature, tant dans le processus que dans les résultats, ce qui peut ouvrir d'autres espaces de dialogue, de création de connaissances et de négociation avec d'autres acteurs.

Au fil du temps, le système de cogestion communautaire de la pêche dans les eaux intérieures arrivera à maturité. Tout d'abord, le système de gestion devrait évoluer pour s'adapter de plus en plus aux conditions locales, à mesure que de multiples cycles de gestion adaptative affinent les processus de gouvernance et de gestion de la pêche dans les eaux intérieures. Deuxièmement, les communautés, les gouvernements et les autres parties prenantes acquerront de l'expérience et une meilleure connaissance de la manière dont les choses fonctionnent (ou ne fonctionnent pas) et développeront leur capacité à assumer une plus grande responsabilité dans les actions de gestion. Bien qu'aucun système de cogestion ne soit parfait, y compris la cogestion communautaire, la mise en œuvre de processus de gouvernance appropriés et solides donne aux pêcheries continentales, aux communautés et aux parties prenantes la capacité de s'adapter de manière appropriée à l'évolution des besoins des personnes et de la nature.

Après de multiples itérations du cycle de gestion adaptative décrit dans le présent guide, les communautés de pêcheurs et les autres parties prenantes locales, régionales et nationales devraient assumer une plus grande part de responsabilité. Les résultats finaux devraient être des systèmes de gouvernance et de gestion fonctionnant bien, capables d'assurer la conservation et l'utilisation durable des pêcheries continentales en dépendant de moins en moins d'un financement et d'un soutien extérieurs.

LE DÉFI

La pêche dans les eaux intérieures représente un défi important en matière de gouvernance et de gestion. Elles sont constituées d'êtres humains en interaction étroite avec des écosystèmes naturels, où les composantes humaines et naturelles sont affectées par des processus à la fois internes et externes. Chaque pêcherie continentale est un système complexe à comprendre et à gérer.

Les écosystèmes d'eau douce sont intrinsèquement divers et dynamiques, allant des rivières aux plaines inondables en passant par les systèmes lacustres, tous soumis à des changements quotidiens, saisonniers et interannuels en matière de précipitations, de débit et de disponibilité de l'eau. La biodiversité des poissons d'eau douce peut être très endémique à des bassins fluviaux spécifiques, présentant des comportements et des stratégies d'histoire de vie différents, avec des populations en constante évolution en réponse aux fluctuations naturelles de l'environnement d'eau douce.

La santé des écosystèmes d'eau douce se dégrade plus rapidement que celle des écosystèmes terrestres et marins, ce qui menace l'avenir des poissons d'eau douce et des personnes qui en dépendent. Les effets des activités humaines sur l'environnement, notamment la modification du débit par les barrages, le ruissellement des nutriments provenant de l'agriculture et les contaminants provenant des mines et d'autres sources de pollution telles que les eaux usées et la prospection pétrolière, peuvent s'ajouter et interagir avec les changements induits par la pêche.

Les approches conventionnelles de gestion de la pêche qui se concentrent uniquement sur le contrôle de l'activité de pêche en réponse au déclin des stocks de poissons ne sont pas, en elles-mêmes, suffisantes pour atteindre les objectifs de conservation et les objectifs humains. Tout d'abord, le contrôle des poissons ne permet pas de faire face aux menaces non liées à la pêche et provenant d'autres utilisateurs du bassin hydrographique. Deuxièmement, la mise en œuvre de restrictions, d'exclusions et la création d'incitations par le biais de systèmes de permis fondés sur des droits peuvent nuire au bien-être des pêcheurs et entraîner un faible taux de respect des règles.

En outre, la gouvernance des pêcheries intérieures est essentielle, mais elle n'est souvent pas suffisamment prioritaire. Les pêcheurs des eaux intérieures sont souvent des parties prenantes sous-représentées et, par conséquent, leurs intérêts sont souvent exclus des processus décisionnels et de la création de règles de gestion pour les ressources en eau douce. Le processus d'élaboration des règles de capture n'implique souvent pas les pêcheurs ni leurs intérêts, ce qui entraîne une inadéquation des règles avec les besoins des humains et de la nature. Une gouvernance solide est une condition favorable à la gestion de la pêche.

Enfin, malgré l'amélioration des données disponibles sur les pêcheries continentales, de nombreux aspects de la nature socio-écologique de ces pêcheries restent mal compris. Dans la plupart des écosystèmes d'eau douce du monde, la biodiversité des poissons n'a pas été solidement identifiée et la dynamique des populations est mal comprise, ce qui ne permet pas d'élaborer des règles de gestion. Plus souvent encore, on sait encore moins sur les pêcheurs et leurs communautés. Cependant, la gestion progresse malgré cette incertitude et en dépit des désaccords sur la manière d'aborder les conséquences humaines et environnementales de la pêche et sur la manière de maintenir et d'améliorer le fonctionnement écologique de l'environnement.



LES DÉFIS EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE ET DE GESTION DANS LES PÊCHERIES INTÉRIEURES SONT LES SUIVANTS :

1. Peu de données et de connaissances sur la nature et la dynamique socio-écologique de la pêche continentale.
2. Dans les régions où le contexte social et économique est difficile, la pêche continentale durable doit trouver un équilibre entre les besoins des communautés et la santé de l'écosystème naturel.
3. Diverses typologies de personnes pratiquant la pêche, souvent sur une vaste zone, ce qui rend difficile la conception d'une gestion appropriée et sa mise en œuvre.
4. Un manque de compréhension des effets des interventions de gestion, telles que la limitation des captures ou des engins, par rapport aux changements environnementaux dus à d'autres facteurs tels que les barrages ou l'agriculture.
5. Un environnement d'eau douce diversifié et multipartite composé de pêcheurs et d'autres utilisateurs, dont les intérêts sont souvent contradictoires en raison de perceptions différentes de la valeur économique, écologique et sociale des poissons et des pêcheries continentales.
6. Les difficultés inhérentes à la conclusion d'un accord entre multiples organisations et groupes d'intérêt dont la dynamique de pouvoir est inégale.
7. Différentes opinions concernant les institutions formelles et informelles qui régulent l'activité de pêche, ainsi que les changements au fil du temps au sein de ces institutions.
8. Une sous-estimation générale et un manque de voies claires pour intégrer la vision culturelle, les coutumes et les traditions des communautés locales dans la gestion de leurs écosystèmes d'eau douce et de leurs pêcheries intérieures.



Jacqueline Mevoghe nettoie et cuisine le poisson sur l'île d'Aschouka au Gabon. *(Roshni Lodhia)*

QU'EST-CE QUE LA COGESTION COMMUNAUTAIRE ?

La cogestion communautaire met l'accent sur le rôle des communautés locales pour relever les défis de la gestion des pêches continentales en collaboration avec les gouvernements *(figure 1)*. Cette approche favorise la collaboration, la facilitation et la négociation entre les communautés, les agences étatiques et non étatiques afin de naviguer entre les différents intérêts des parties prenantes tout en sauvegardant les écosystèmes et la biodiversité. Elle implique presque toujours la remise en question des intérêts, des perceptions et des motivations, ainsi qu'un apprentissage continu et une prise de décision adaptative.

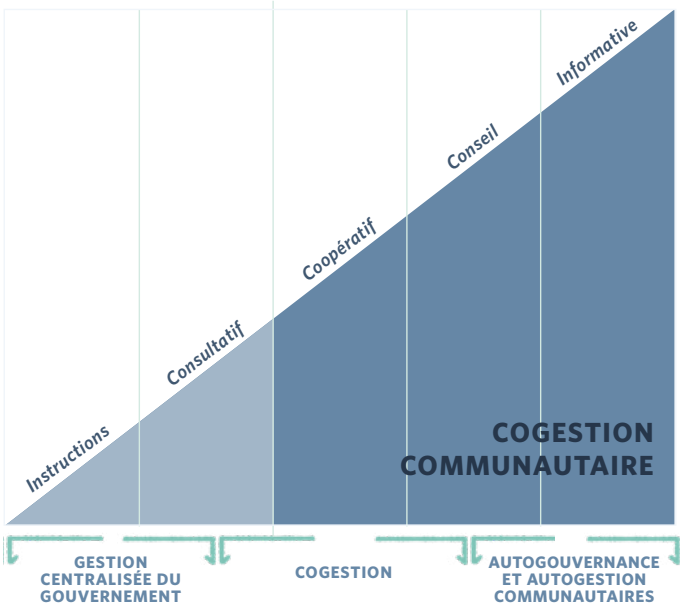


Figure 1: *Les approches de cogestion communautaire s'inscrivent dans la typologie de la cogestion, avec une diminution de la gestion gouvernementale et une augmentation de la participation des communautés aux décisions. Adapté de Pomeroy & Berkes, 1997.*

La cogestion communautaire commence au niveau local avec les communautés et leurs connaissances de l'environnement d'eau douce, des poissons et de la pêche. L'objectif est de développer la capacité des communautés à collaborer efficacement à l'évaluation et à la gestion des pêcheries intérieures. C'est au niveau local que les individus et les institutions interagissent et développent les actions qui façonnent les résultats tels que la modification des pratiques de pêche et des stocks de poissons, avec les conséquences environnementales et sociales qui en découlent. Bien que l'accent soit mis sur la pêche, celle-ci fait partie d'un système socio-écologique d'eau douce plus large, et il est essentiel de comprendre les facteurs plus généraux du changement aquatique et terrestre dans l'ensemble du bassin fluvial et de s'engager dans des décisions de développement pertinentes.

La cogestion communautaire de la pêche continentale vise à

1. Développer les compétences locales en matière d'évaluation et de gestion des pêcheries et favoriser les arrangements au sein des organes décisionnels pour concevoir et mettre en œuvre une gouvernance et une gestion inclusives.
2. Co-créer une gestion efficace et responsable de la pêche continentale durable qui identifie et intègre activement tous les types de connaissances.
3. Répondre aux changements résultant des activités de pêche continentale, d'autres activités humaines ayant un impact sur l'écosystème d'eau douce, de l'évolution des marchés et des politiques, ainsi que des besoins des communautés et d'autres groupes.

Le guide décrit le processus d'engagement et de collaboration entre les communautés de pêcheurs, les agences gouvernementales et d'autres acteurs (par exemple, les ONG locales et les universités), afin d'évaluer, de gouverner et de gérer de manière adaptative les pêcheries continentales. Il préconise la cocréation et le partage des connaissances, la bonne gouvernance et des processus décisionnels fondés sur des données probantes, l'identification d'interventions de gestion appropriées et la mise en place d'arrangements pour relever les défis en dehors du secteur de la pêche.

En quoi consiste le guide et à qui il s'adresse

CE QU'EST LE GUIDE :

Ce guide vise à soutenir les équipes chargées de mettre en œuvre des projets de cogestion communautaire dans le domaine de la pêche continentale. Il fournit des informations pratiques à un processus holistique des phases clés du projet pour guider les équipes dans leur planification et leur prise de décision.

Il promeut la cogestion communautaire afin d'éclairer le développement et la mise en œuvre de la gouvernance et de la gestion locale des pêches continentales. il met l'accent sur les partenariats, l'apprentissage et surtout sur l'autonomisation des populations locales en ce qui concerne l'évaluation, la discussion, la gestion et l'utilisation de la pêche dans les eaux intérieures. Si cette approche met en avant les connaissances, les compétences et les droits des pêcheurs et des utilisateurs des ressources locales, les agences et les organisations ont également un rôle important à jouer.

Le guide est conforme aux cadres ***Conservation by Design (CbD 2.0)*** et ***Voice, Choice and Action*** de The Nature Conservancy, qui décrivent des approches holistiques de la conception et de la mise en œuvre de projets de conservation et de collaboration avec les populations autochtones et les communautés locales.

Le guide fournit un cadre pour la cogestion communautaire en communiquant des informations pratiques et en indiquant des ressources externes. Ses orientations pratiques indiquent comment travailler dans différentes situations, réfléchir à la manière dont cela fonctionne et identifier les ressources nécessaires. **Ce guide comprend :**

1. **Dix principes directeurs**

   Ces principes sous-tendent la planification et la mise en œuvre des projets et favorisent la gestion des parties prenantes en vue d'obtenir des résultats justes d'un point de vue environnemental et social.

2. **Cycle de gestion adaptative**

   Ce guide décrit le processus de mise en œuvre d'un cycle de gestion adaptative pour la cogestion communautaire des pêches continentales. Un cycle de gestion adaptative exige de l'utilisateur qu'il examine et révise les activités de gestion en réponse à l'évolution de l'environnement et des acteurs de la pêche et qu'il intègre de nouvelles connaissances et informations pour une gestion fondée sur des données probantes.

3. **Une bibliothèque de référence en ligne**

   Une bibliothèque en ligne de références complémentaires fournit des ressources supplémentaires pour guider les utilisateurs (accès disponible sur demande).

CE QUE LE GUIDE N'EST PAS :

Ce guide n'est pas un manuel normatif unique décrivant la manière de mettre en œuvre un projet. Bien que certaines spécificités de la gestion des pêches et/ou des écosystèmes soient prises en compte, il ne fournit pas un ensemble prescrit de mesures de gestion des pêches ou d'interventions qui permettront d'assurer la durabilité des pêches. Un tel ensemble prédéfini aurait une efficacité limitée en raison de la nature hautement variable et dynamique des personnes et de l'environnement de la pêche continentale. Au contraire, le guide aide à élaborer des plans de cogestion communautaires efficaces et met l'accent sur des défis potentiels plus vastes fondés sur l'écosystème et sur des approches permettant de les relever.



À QUI S'ADRESSE CE GUIDE ?

Ce guide vise à soutenir les équipes de projet travaillant sur la cogestion communautaire de la pêche continentale :

- Le premier public ciblé est celui des facilitateurs disposant d'une vue d'ensemble de l'ensemble du processus. Ce guide soutiendra la planification des activités futures, y compris la mobilisation de l'équipe appropriée et des services de soutien. Ce rôle peut être assumé par différents types d'organisations, voire par les groupes communautaires eux-mêmes
- Les groupes qui participent à la cogestion communautaire sans être des facilitateurs peuvent également trouver utile de connaître les phases et les étapes, ainsi que les raisons qui les sous-tendent. Cela peut être utile pour clarifier le calendrier des activités et les résultats attendus.

Ce guide peut également être utile aux principaux facilitateurs et/ou moteurs des politiques et programmes de pêche continentale, y compris les organisations de financement et les organisations philanthropiques, ainsi que les agences nationales et intergouvernementales.

Une meilleure compréhension des défis de la pêche continentale et de ce qu'est la cogestion communautaire permettra de concevoir des financements, des politiques et d'autres mécanismes de soutien appropriés.

The Nature Conservancy staff at a Beach Management Unit meeting in Buhingu. A team from Zambia was here to learn about their managment practices. Jeremiah Daffa (on the left) translates from Swahili to English. *(Roshni Lodhia)*



Dix principes pour les projets communautaires de pêche dans les eaux intérieures

Dix principes ont été définis pour fournir des orientations supplémentaires aux équipes chargées de mettre en œuvre des projets de cogestion communautaire dans le domaine de la pêche continentale.

1



RELATIONS DE COLLABORATION

Suivre les aspects fondamentaux de la collaboration, respecter les normes locales, permettre la participation, donner à tous les acteurs la possibilité de s'exprimer, fournir un espace, trouver un consensus tout en restant flexible et réactif.

2



RÉSULTATS DÉTERMINÉS PAR LES PERSONNES ET L'ENVIRONNEMENT

Laisser la pêcherie se définir elle-même. Identifier, clarifier et hiérarchiser les problèmes à l'intérieur et à l'extérieur de la pêcherie, en accordant une attention particulière aux questions de classe, d'ethnie et de sexe, en notant que l'accès et les modalités d'occupation sont des éléments clés des résultats.

3



LA CONNAISSANCE COMME MOYEN D'ACTION

Poursuivre les activités visant à générer des informations et à renforcer la capacité des pêcheurs et des communautés locales à entreprendre leurs propres évaluations afin d'élever leur voix, leur choix et leur action.

4



LES INTERVENTIONS DOIVENT ÊTRE BÉNÉFIQUES

Les interventions doivent apporter des avantages et des opportunités tangibles en termes de moyens de subsistance afin que les gens s'investissent dans la gestion de la pêche, avec des considérations supplémentaires pour les groupes les plus vulnérables.

5



LES INTERVENTIONS DOIVENT ÊTREADAPTÉES À LA DEMANDE ET APPROPRIÉES

Diverses interventions devraient être explorées. Les interventions doivent tenir compte des besoins et des capacités de tous les utilisateurs et soutenir l'environnement et la productivité de la pêche tout en tenant compte du coût, du risque, de l'adoption et de l'adoption à long terme.

6



CRÉER DES OPPORTUNITÉS D'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ

Reconnaître les incertitudes et considérer la gestion comme un processus adaptatif. Planifier des activités visant à améliorer la compréhension de la pêche afin de réduire les désaccords et d'informer sur les mesures de gestion (alternatives).

7



LA FORME SUIT LA FONCTION

Tenir compte du pluralisme juridique et viser à renforcer les structures formelles et informelles existantes, notamment en rétablissant les pratiques traditionnelles et coutumières lorsqu'elles peuvent contribuer à faire progresser la gestion.

8



CRÉER UNE OBLIGATION DE RENDRE COMPTE

Comprendre les acteurs existants et les relations de pouvoir. Veiller à ce que les décideurs soient responsables devant les pêcheurs, avec des rôles et des responsabilités clairs, et mettre en œuvre des mécanismes de résolution des conflits adaptés à la culture.

9



PREUVES EMPIRIQUES DU CHANGEMENT

Contrôler les principaux indicateurs socio-économiques et de biodiversité afin d'évaluer la réussite de l'intervention et d'éclairer les actions futures en vue d'une prise de décision adaptative.

10



LE SYSTÈME RESTE DYNAMIQUE

Travailler avec les systèmes déjà en place, mais suivre et évaluer pour améliorer le système existant, en se rappelant que le changement est inévitable et qu'il n'y a pas d' "optimum" unique.

La structure du cycle du guide

Le guide décrit six phases de mise en œuvre d'un cycle de gestion adaptative pour la cogestion communautaire des pêches continentales. Un cycle de gestion adaptative exige que les équipes de projet entreprennent des cycles itératifs pour examiner et réviser les activités de gestion en réponse aux changements dans l'environnement et les parties prenantes de la pêche, ainsi que pour intégrer de nouvelles connaissances en vue d'une gestion fondée sur des preuves.

Bien qu'elles soient présentées comme une séquence linéaire de phases, les équipes de projet peuvent, au cours de la mise en œuvre, être amenées à revenir sur des phases antérieures et/ou à commencer des activités dans des phases ultérieures, en fonction du contexte. Depuisleur conception, les activités et les résultats de chaque phase se chevauchent largement avec d'autres phases. Par exemple, la phase 5 sur la collecte de données pour une gestion basée sur des preuves a de fortes interactions avec la phase 2 sur la compréhension de la pêcherie et les phases 3a & 3b sur la gouvernance et la gestion. Les équipes de projet doivent prévoir ces chevauchements et relier les phases afin de maximiser l'impact et l'efficacité des activités.

Enfin, les équipes de projet doivent réfléchir à leur stratégie de sortie après les cycles itératifs afin de garantir un héritage de gouvernance communautaire et de gestion des pêches intérieures réussies. À cette fin, il convient de prévoir **(1)** des activités consacrées au développement de conditions favorables aux droits des communautés sur l'écosystème d'eau douce et ses ressources naturelles et **(2)** la capacité des parties prenantes à renforcer les institutions et les politiques en tant que conditions favorables.



Pêche, Communauté A'I Cofán Sinangoe, Équateur. *(Ana Guzmán León)*

Cycle du projet de cogestion communautaire de la pêche dans les eaux intérieures



1. Engager les Communautés et les Parties prenantes

Engagement réfléchi avec les pêcheurs, leurs organisations et d'autres acteurs impliqués dans les décisions de gestion de la pêche ou touchés par celles-ci, et obtention de leur accord pour participer au processus du projet.

2. Développer une Compréhension Globale de la pêcherie

Il s'agit d'acquérir une compréhension globale des principaux moteurs des schémas de pêche, y compris les composantes sociales, économiques, écologiques et environnementales, ainsi que les composantes et les liens externes.



3A. Renforcer la Gouvernance de la Pêche dans les Eaux Intérieures

Améliorer le fonctionnement du système de cogestion communautaire en renforçant sa gouvernance, y compris les capacités des parties prenantes et les processus décisionnels.

3B. Gestion efficace de la pêche dans les eaux intérieures

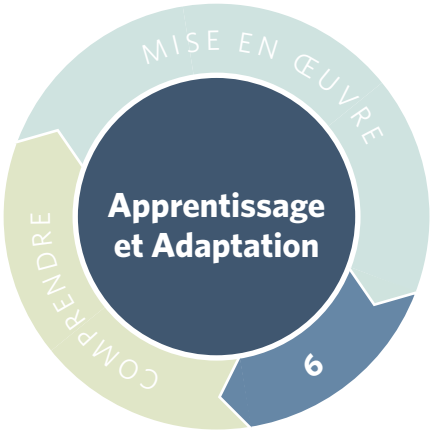
Identifier en collaboration les objectifs de la communauté avant d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de gestion de la pêche et, le cas échéant, élaborer des plans plus larges non liés à la pêche pour traiter les processus écosystémiques à grande échelle affectant la pêche dans les eaux intérieures.

4. Consolider et créer des opportunités d'apprentissage

Améliorer les activités du projet en consolidant les plans de gouvernance et de gestion, en identifiant des activités spécifiques pour combler les lacunes en matière d'information et en validant les hypothèses.

5. Collecte de données pour une prise de décision fondée sur des données probantes

Améliorer la gouvernance et la gestion des pêches en planifiant la collecte, l'analyse et le stockage des données nécessaires pour prendre des décisions fondées sur des preuves et répondre aux priorités en matière d'apprentissage.



6. Apprendre et s'adapter

Améliorer les itérations futures du cycle et des activités de gestion en évaluant en collaboration les activités passées et en planifiant les actions futures à entreprendre.

1 Identifier, s'engager et obtenir l'accord des parties intéressées

VUE D'ENSEMBLET

La phase 1 répond au besoin de collaboration entre les parties intéressées pour la cogestion communautaire des pêches continentales. Les "parties intéressées" sont les individus, les groupes et les institutions qui ont un intérêt dans la pêche et qui peuvent potentiellement affecter ou être affectés par le travail proposé. Il existe une diversité de parties intéressées qui interagissent dans les pêcheries intérieures et chaque groupe aura des intérêts différents, affectera ou sera affecté par les décisions de gestion de manière différente.

Il est important de s'engager avec ces groupes dès le début du processus afin d'établir la confiance, de convenir de la participation et de définir les intérêts communs pour le développement de la cogestion communautaire. Dans le cadre d'une approche communautaire, les communautés et leurs sous-groupes sont immédiatement identifiés comme hautement prioritaires. Dans certains cas, les communautés et les autres parties intéressées peuvent déjà connaître et soutenir la gestion de la pêche. Pour obtenir l'accord de passer à la phase suivante, les équipes de projet peuvent avoir besoin de sensibiliser à la nécessité de développer la gestion des pêches.

Bien qu'il y ait souvent une pression pour montrer que le changement est en cours, il est essentiel que cette phase ne soit pas précipitée, car cela peut entraîner des difficultés par la suite. Le fait d'accorder l'attention nécessaire aux groupes prioritaires et de les faire participer permet de développer la confiance dans le processus.

CONTEXTE

Une cogestion communautaire réussie des pêches continentales reconnaît, implique et apprend des parties intéressées, y compris les communautés de pêcheurs, les agences gouvernementales et d'autres groupes qui interagissent directement ou indirectement avec la pêche.

RÉSULTAT

Les équipes de projet identifient et planifient soigneusement leur engagement avec les pêcheurs, leurs organisations et d'autres parties intéressées impliquées dans les décisions de pêche ou impactées par celles-ci, et obtiennent leur accord pour participer au projet.

PRODUCTION

1) Une analyse des parties intéressées identifiant les individus, les groupes et les institutions impliqués dans la pêche et soulignant leurs motivations, leurs capacités et leurs intérêts.

2) Accord des principales parties intéressées pour s'engager dans le processus de développement de la cogestion communautaire de la pêche continentale.

EXPERTISE

Communautés, agences gouvernementales, experts en matière de pêche, experts et/ou personnes expérimentées en matière de prise de décision, spécialistes des sciences sociales, de l'égalité entre les hommes et les femmes et économistes.



Les étapes

1 ***Entreprendre un exercice de cartographie des parties intéressées en identifiant et en caractérisant le(s) groupe(s) directement impliqué(s) dans la cogestion communautaire ou susceptible(s) de jouer un rôle essentiel dans sa réussite. Pour chaque groupe, décrivez 1) son participation potentielle dans la pêche, 2) son pouvoir, ses droits et son influence actuels dans la gouvernance et la gestion, 3) son intérêt pour la gestion de la pêche et 4) sa sensibilité aux changements dans la gestion de la pêche et les captures.***

Certains groupes clés potentiels sont énumérés ci-dessous, et les équipes de projet doivent les adapter en fonction du contexte des parties prenantes de leur pêcherie :

Groupes clés :

- **Les pêcheurs, les communautés de pêcheurs et leurs représentants, y compris des représentants de tous les sexes et de tous les groupes ethniques.**
- **Les transformateurs et les négociants de poissons associés à la génération de revenus et aux activités post-récolte.**
- **Autres groupes associés à la pêche, par exemple les préparateurs d'engins ou les propriétaires de bateaux.**
- **Représentants des organes décisionnels liés à la pêche.**
- **Agences gouvernementales locales, régionales ou nationales chargées de la pêche et de l'environnement, qui supervisent les activités affectant l'eau douce et la pêche à l'échelle locale, du bassin et nationale.**

Autres groupes importants :

- **Représentant des groupes locaux d'usagers de l'eau**
- **Utilisateurs locaux des terres et/ou services des eaux**
- **Pisciculteurs (aquaculture)**
- **Représentants des autorités de gestion des bassins ou des lacs**
- **Organisations non gouvernementales (locales et internationales)**
- **Milieu universitaire et communauté de la recherche**
- **Le grand public**

A CONTINUÉ



ÉTAPES, SUITE

2 ***Examiner et valider les cartes des parties intéressées avec les contacts locaux et les experts techniques afin d'identifier les éventuels groupes manquants. En outre, pour chaque groupe identifié, décrire, en utilisant les meilleures connaissances disponibles, leurs motivations, leurs capacités et leurs intérêts à s'engager dans le projet.***

3 ***Sur la base de l'étape 2, évaluer les parties intéressées en fonction de leur importance dans la définition des objectifs et l'engagement dans la cogestion communautaire. Identifier les groupes avec lesquels s'engager aujourd'hui et ceux avec lesquels s'engager à l'avenir.***

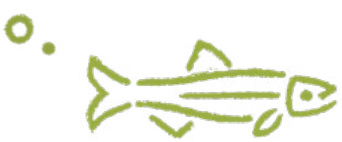
4 ***Travailler avec des experts en la matière pour préparer la manière de s'engager et de communiquer de manière appropriée avec les principales parties intéressées en respectant le principe du consentement libre, préalable et éclairé ainsi que d'autres lignes directrices importantes en fonction du contexte.***

5 ***S'engager avec les principales parties intéressées pour leur présenter les objectifs généraux de la cogestion communautaire et les activités à venir dans ce guide. Parmi les messages importants à faire passer, citons la sensibilisation aux menaces qui pèsent sur les pêcheries continentales et le potentiel d'une utilisation responsable et durable des pêcheries pour y faire face. Les équipes doivent également faire savoir que la cogestion communautaire est un processus qui nécessite l'adhésion, la collaboration et, dans de nombreux cas, des compromis entre les parties intéressées.***

Consacrez également du temps à ces engagements afin d'apprendre directement des parties intéressées leur vision de la pêcherie, leurs objectifs spécifiques à court et à long terme, leurs motivations sous-jacentes et les défis auxquels elles sont confrontées. L'intégration de ces informations permet d'instaurer un climat de confiance et d'éclairer les phases ultérieures visant à comprendre la pêcherie et les activités de gouvernance et de gestion.

6 ***Obtenir un accord formel pour leur application dans le processus de collaboration sur le développement de la cogestion communautaire pour la pêche continentale. Si vous n'obtenez pas le consentement des principales parties intéressées, le projet s'arrête ici.***

7 ***Enregistrer et distribuer à toutes les parties intéressées toutes les informations, y compris la vision commune, les notes et les observations. Veiller à ce que les documents communiqués soient dans un format accessible.***





Irma, grand-mère de la communauté El Quince, Colombie. *(Juan Sebastián Gómez)*

CONSEILS

- Il s'agit d'une phase cruciale qui ne doit pas être précipitée, même pour les projets établis, car le contexte peut changer au fil du temps. Il convient d'aborder cette phase selon un processus systématique et d'être conscient des angles morts et des préjugés, tant au niveau personnel qu'au niveau du projet.
- Évaluer et intégrer les groupes négligés (par exemple, les femmes, les jeunes, les pêcheurs migrants et les autres "étrangers").
- Soyez stratégique dans votre engagement et donnez la priorité aux groupes qui ont un rôle important à jouer dans la pêche et/ou qui sont affectés par la pêche.
- Suivre les conseils en matière d'éthique et de sujets humains dans le cadre de l'engagement.
- Comprendre que la confiance se construit au fil du temps.
- Trouver la ou les "bonnes" personnes à impliquer dans chaque groupe de parties intéressées.
- Tenir compte des incitations et motivations cachées dans l'engagement, telles que l'obtention d'un financement.

CYCLES DE GESTION ADAPTATIVE FUTURS

- Évaluer les parties intéressées et l'opportunité de poursuivre leur participation.
- Identifier les lacunes ou les préjugés des parties intéressées impliquées et entreprendre des activités pour réduire l'impact.
- Évaluer la capacité des parties intéressées à assumer leurs responsabilités en matière de développement ciblé des capacités.
- Aborder les conflits émergents ou les attentes non satisfaites des activités précédentes.

2 Construire une compréhension holistique de la pêche

VUE D'ENSEMBLE

La phase 2 permet de mieux comprendre les composantes et la dynamique de la pêche continentale à partir de différents systèmes de connaissances afin de soutenir les décisions de projet fondées sur des données probantes. Les équipes doivent comprendre comment les impacts de la pêche et des autres activités affectent le fonctionnement du système et les espèces exploitées et non exploitées. L'approche des systèmes socio-écologiques est appropriée pour les pêcheries continentales dont les composantes naturelles et humaines interagissent les unes avec les autres. Les composantes naturelles comprennent l'hydrologie, le climat et les conditions météorologiques qui définissent les environnements d'eau douce, ainsi que les caractéristiques des espèces aquatiques et des écosystèmes, comme la dynamique des populations de poissons, l'écologie et le comportement des animaux. Les équipes de projet doivent comprendre la dynamique des assemblages d'espèces, y compris les espèces exploitées et non exploitées, et définir les principaux attributs écologiques de l'écosystème d'eau douce afin d'éclairer les décisions concernant la quantité de poissons pouvant être prélevée ou les zones à conserver pour préserver la biodiversité et la santé de la population.

En outre, la gestion des pêcheries implique également la gestion des personnes, et les personnes sont complexes. Dans la cogestion communautaire, la compréhension de la composante humaine de la pêche est aussi importante que la composante naturelle. Dans cette phase, les équipes de projet entreprennent des activités pour mieux comprendre les motivations, les activités, les droits et les capacités des parties intéressées identifiées dans la phase précédente. Les équipes doivent également comprendre comment ces groupes peuvent être affectés par des changements dans la pêche. Cette meilleure compréhension de la composante humaine est cruciale pour atteindre les objectifs d'équité, de moyens de subsistance, de gouvernance et de gestion dans la phase suivante.

Les équipes doivent communiquer à toutes les parties intéressées les résultats recueillis au cours de cette phase afin d'améliorer la compréhension collective de la pêcherie. Les informations et les connaissances détectées par un groupe doivent être partagées avec d'autres afin d'extraire toute l'étendue des connaissances. À cette fin, les équipes de projet doivent promouvoir la contribution des pêcheurs et de leurs communautés à cette phase. Grâce à leurs coutumes et à leur expérience, les communautés sont d'importantes sources de connaissances écologiques locales ou traditionnelles, qui peuvent compléter, et dans certains cas remplacer, la science "occidentale" et ses limites. D'autres connaissances, comme la collecte et l'analyse de données, sont des compétences essentielles à enseigner pour développer les capacités et l'expertise locales.

CONTEXTE

Une gouvernance et une gestion robustes de la pêche continentale nécessitent une compréhension approfondie des composantes et de la dynamique du système socio-écologique d'eau douce.

RÉSULTAT

Une compréhension plus complète des principaux moteurs des schémas de pêche, y compris les composantes sociales, économiques, écologiques et environnementales, ainsi que les composantes et les liens externes.

PRODUCTION

Collecte des informations existantes et nouvelles dans un ensemble accessible de documents décrivant systématiquement les composantes et les moteurs de la pêche, y compris les lacunes dans les connaissances et les recherches futures associées, les contraintes et les possibilités d'intervention.

EXPERTISE

Scientifiques sociaux, experts en matière de genre, économistes, écologistes spécialistes des poissons et des rivières, gestionnaires de la pêche, hydrologues, climatologues, experts politiques, experts locaux.





Les étapes

1 ***Adopter une approche systématique pour comprendre la pêche dans les eaux intérieures en rassemblant et en analysant les informations disponibles à partir de toutes les sources possibles. Une attention particulière doit être accordée à l'analyse des informations en fonction du sexe et d'autres groupes sous-représentés.***

Pour acquérir une compréhension globale de la pêcherie cible, les équipes de projet doivent se pencher sur cinq "domaines essentiels" :

- ***Environnement et écosystème d'eau douce*** *– l'environnement naturel, la biodiversité et l'écologie, en particulier les populations de poissons et leur dynamique.*
- ***Société*** *– les parties intéressées, y compris les pêcheurs, impliquées dans la pêche ou touchées par celle-ci, ce qui englobe l'alimentation, les moyens de subsistance, la culture et d'autres facteurs de comportement.*
- ***Modèles et utilisation de la pêche*** *– comment les pêcheurs interagissent avec l'écosystème d'eau douce, y compris quand, comment et où ils pêchent, ainsi que les activités post-récolte.*
- ***Gouvernance et gestion de la pêche*** *– le processus de développement (gouvernance) et l'ensemble actuel (gestion) des règles formelles et informelles, des politiques et des droits influençant le comportement des pêcheurs en matière d'accès, d'engins autorisés et de récolte, ainsi que le respect et la satisfaction à l'égard des règles.*
- ***Facteurs externes non liés à la pêche*** *– activités et processus se déroulant en dehors des interactions entre les pêcheurs et les ressources en eau douce et ayant un impact sur les composantes humaines et/ou naturelles de la pêche. Il s'agit par exemple de modifications du débit et de la connectivité, de la pollution et de l'aquaculture, ainsi que de facteurs humains tels que l'économie de marché, les changements démographiques ou gouvernementaux et les progrès des technologies de pêche disponibles.*

Pour cette étape, il convient de consulter diverses sources d'information. Les données officielles sur la pêche dans les eaux intérieures sont souvent limitées et les équipes de projet devraient élargir leurs sources d'information pour inclure des entretiens, des données provenant de projets historiques, des rapports non publiés, ainsi que des référentiels officiels plus conventionnels, des rapports et des publications évaluées par des pairs. Il faut également être conscient de la manière dont l'expertise de l'équipe de projet peut affecter la compréhension et l'accès à l'information dans les domaines essentiels et entreprendre des actions pour y remédier, par exemple en ciblant une expertise spécifique.

A CONTINUÉ

ÉTAPES, SUITE

2 ***Organiser des ateliers avec les communautés de pêcheurs, d'autres parties intéressées et des experts pour communiquer les résultats des cinq domaines essentiels et les liens entre eux de l'étape 1 afin d'améliorer la compréhension de la pêche par toutes les parties intéressées et de valider et d'améliorer cette compréhension. Les communautés de pêcheurs et leur important savoir local autochtone constituent un public cible essentiel.***

3 ***Travailler avec des experts pour évaluer de manière critique l'état des connaissances dans les domaines essentiels après la consultation des parties intéressées à l'étape 2, et identifier les lacunes critiques qui subsistent dans les connaissances et qui doivent être comblées avant de passer à la phase suivante.***

4 ***Si des lacunes critiques dans les connaissances ont été identifiées à l'étape précédente, entreprendre les activités appropriées pour combler ces lacunes, notamment en envisageant la collecte de données primaires sur le terrain et l'analyse ultérieure.***

5 ***Avec les communautés et les parties intéressées, distiller conjointement cette meilleure compréhension des domaines essentiels de la pêche dans un diagramme, une figure ou une carte du système holistique décrivant les informations dans chaque domaine essentiel et les liens entre eux*** *(voir Figure 2 pour un exemple)****.***

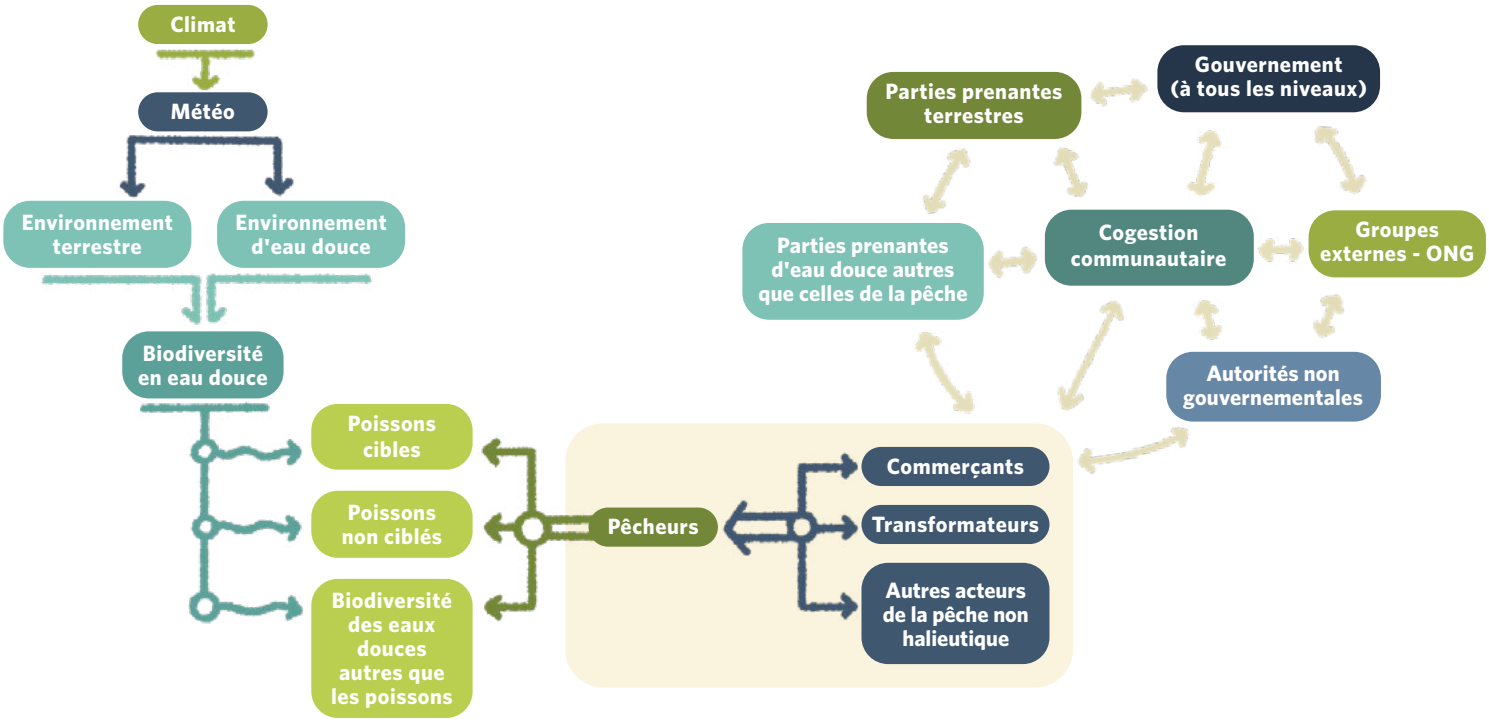
6 ***Communiquer et partager cette compréhension avec tous les groupes qui n'ont pas participé à sa création, en vue d'un apprentissage et d'un examen communs. L'amélioration de la compréhension collective de la pêcherie par les parties intéressées facilitera la cocréation et le respect de la gestion de la pêcherie.***

7 ***Demander aux communautés et aux parties intéressées d'identifier les domaines d'insatisfaction ou les changements souhaités et de les classer provisoirement dans les catégories "pêche" (par exemple, baisse des captures, inégalité d'accès) ou "non pêche" (par exemple, prélèvement d'eau, dégradation de l'habitat) afin de faciliter la phase 3.***

8 ***Conserver tous les documents, données et notes en suivant un plan de gestion des données bien structuré pour faciliter l'accès à tous les participants au processus lors de la conception des activités de gouvernance et de gestion (phase 3), de la collecte des données et de l'évaluation (phase 5).***



Figure 2: *Exemple d'interactions entre les processus environnementaux, les pêcheurs et les autres parties intéressées que les équipes de projet peuvent être amenées à connaître et avec lesquelles elles peuvent s'engager dans le cadre de la cogestion communautaire (CBCM) de la pêche continentale.*





Des étudiants effectuent l'identification de poissons sur des poissons-chats, fleuve Napo, Équateur. *(Ana Guzmán León)*

CONSTRUIRE UNE COMPRÉHENSION HOLISTIQUE DES CINQ DOMAINES FONDAMENTAUX

Les trois principales sources d'information pour les cinq domaines essentiels d'une pêcherie sont les suivantes *(voir tableau 1)* **:**

1) les enquêtes sociales menées auprès des pêcheurs et d'autres experts,
2) les rapports secondaires et existants, y compris les ensembles de données mesurées ou les modèles prédictifs et
3) les enquêtes biophysiques et autres collectes de données in situ.

Les nouveaux projets devraient se concentrer sur les enquêtes sociales, les savoirs locaux autochtones et les rapports existants comme principales sources d'information. Les enquêtes sociales, y compris les entretiens avec les pêcheurs, sont d'importantes sources d'information lorsque les données sont peu nombreuses, voire inexistantes. Les pêcheurs et leurs communautés sont des experts de la pêche et de sa dynamique, issus d'une expérience directe ou transmis par la coutume et d'autres types de connaissances locales indigènes. La consultation des pêcheurs permet également d'instaurer un climat de confiance et d'intégrer naturellement leurs valeurs dans le projet. Combinées à des rapports et à des ensembles de données publiés, les enquêtes sociales peuvent permettre de comprendre les cinq domaines essentiels à la compréhension d'une pêcherie continentale à un niveau suffisant pour la planification et la prise de décision.

La collecte de données biophysiques peut fournir des informations à haute résolution mais peut être coûteuse et elle prendre du temps. L'utilité des données provenant d'enquêtes spécifiques (par exemple, des enquêtes indépendantes sur la pêche) doit être évaluée en fonction des besoins du projet à cette phase du cycle du projet. La collecte de données biophysiques peut également être planifiée dans des phases ultérieures du cycle du projet, lors de la mise en œuvre des activités de gouvernance et de gestion de la pêche (phase 5). Les projets plus matures, qui ont fait l'objet de plusieurs cycles de projet, doivent intégrer les données collectées précédemment et d'autres informations recueillies au cours des discussions avec la communauté et les parties prenantes.



Edwinson Vargas Luna est pêcheur et fils du cacique (chef principal) de la rivière Caquetá, en Colombie. *(Juan Sebastián Gómez)*



TABLEAU 1

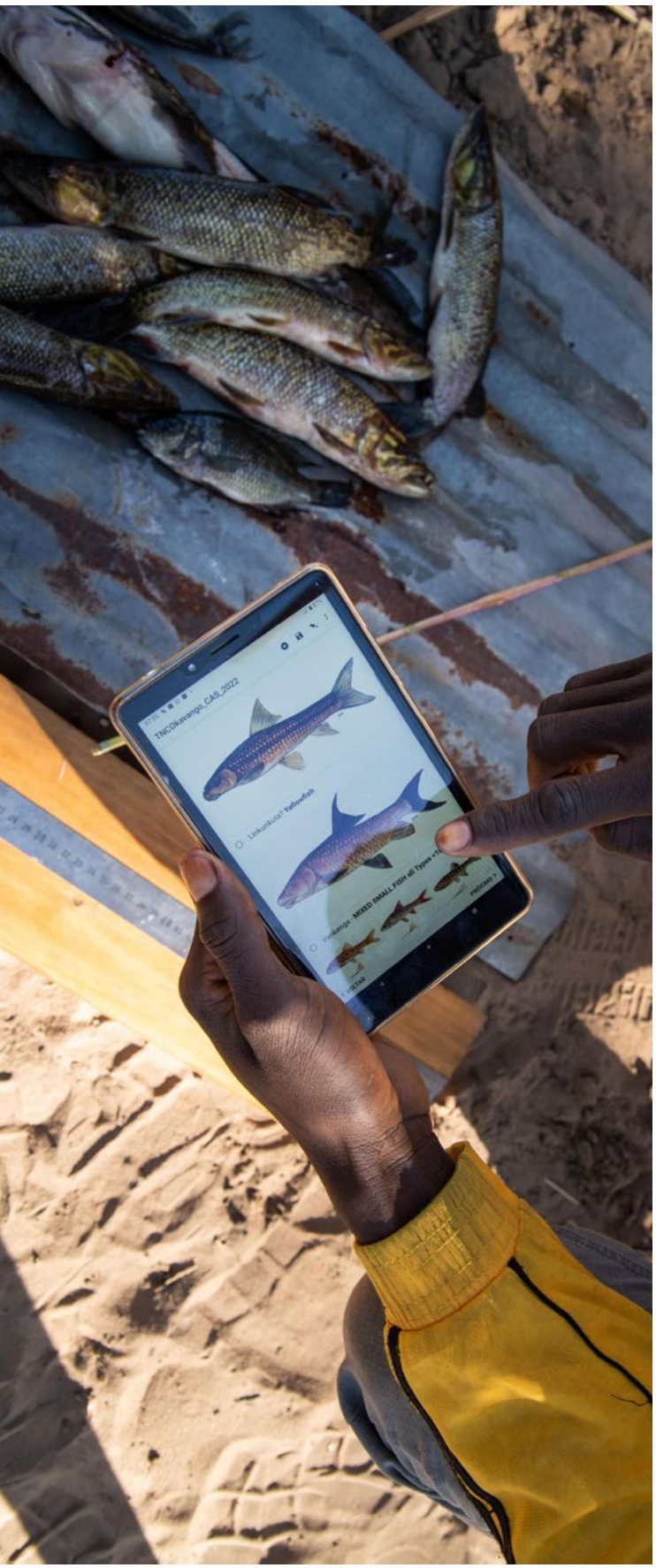
Les cinq domaines essentiels et leurs sous-composantes à évaluer pour une compréhension holistique de la pêche dans les eaux intérieures et la manière dont les informations peuvent être collectées. Le nombre de + indique la pertinence potentielle de la source de données pour l'évaluation du domaine essentiel.

DOMAINES ET ÉLÉMENTS ESSENTIELS À ÉVALUER		ENQUÊTES SOCIALES ET SAVIORS LOCAUX AUTOCHTONES	RAPPORTS SOCIALES ET ENSEMBLES DE DONNÉES EXISTANTS	ÉTUDES BIOPHYSIQUES ET IN SITU
DOMAINE PRIORITAIRE 1 ***ÉCOSYSTÈME D'EAU DOUCE***	Hydrodynamique des eaux douces et qualité de l'eau	+	+	+
	Saisons - précipitations, vent, température	+	+	+
	Événements extrêmes	+	+	+
	Espèces de poissons (ciblées et non ciblées) et biodiversité globale	++	+	+
	Évaluation des stocks de poissons et dynamique des populations	+	++	+
	Répartition des poissons, association d'habitats et mouvements	+	+	++
	Autres espèces d'eau douce importantes, comme la mégafaune et les espèces figurant sur la liste rouge	+	+	+
DOMAINE PRIORITAIRE 2 ***SOCIÉTÉ - COMMUNAUTÉ DE LA PÊCHE ET AUTRES PARTIES PRENANTES***	Les pêcheurs, leurs motivations et leurs liens avec la pêche	++	+	+
	Moyens de subsistance, économie, nutrition, culture ou autres utilisations	++	+	
	Autres activités de subsistance ou de nutrition non liées à la pêche	++	+	+
	Activités post-récolte et services d'appui	++	+	+
	Motivation et objectifs concernant les poissons et la pêche	++	+	
	Motivation et objectifs de l'écosystème d'eau douce	++	+	
	Intérêts à long terme	+	++	

A CONTINUÉ

TABLEAU 1, SUITE

DOMAINES ET ÉLÉMENTS ESSENTIELS À ÉVALUER		ENQUÊTES SOCIALES ET SAVIORS LOCAUX AUTOCHTONES	RAPPORTS SOCIALES ET ENSEMBLES DE DONNÉES EXISTANTS	ÉTUDES BIOPHYSIQUES ET IN SITU
DOMAINE CLÉ 3 *ACTIVITÉS, MODÈLES ET UTILISATION DE LA PÊCHE*	Engins et techniques de pêche utilisés, coût, disponibilité et accès	++	+	++
	Modes d'utilisation des engins de pêche, y compris le moment où ils sont utilisés et les personnes qui les utilisent	++	+	+
	Activités de conservation et de transformation après récolte	++	+	++
	Comportement de pêche quotidien et saisonnier	++	+	+
	Processus de prise de décision dans l'engagement des activités de pêche et de post-récolte	++	+	
	Chaîne de valeur et flux de ressources dans les services de pêche et/ou après la récolte	+	+	+
DOMAINE PRIORITAIRE 4 *RÈGLES DE PÊCHE ET GOUVERNANCE*	Règles formelles et informelles définissant directement et indirectement les activités de pêche	++	+	
	Sensibilisation et respect des règles	++		
	Les bénéficiaires et les perdants des règles	+		++
	Contexte législatif concernant et soutenant les communautés, la cogestion et/ou la pêche	+	++	
	Contexte législatif concernant et soutenant les communautés, la cogestion et/ou la pêche	++	+	
	Processus décisionnel, y compris participation effective, perceptions et intérêts	++	+	
DOMAINE PRIORITAIRE 5 *FACTEURS EXTERNES NON LIÉS À LA PÊCHE*	Menaces terrestres et aquatiques pesant sur l'écosystème d'eau douce et la biodiversité des poissons	+	++	
	Événements atypiques ayant un impact sur les écosystèmes d'eau douce et la biodiversité des poissons	+	++	
	Changements dans la gouvernance locale, régionale et nationale à court et à long terme	+	+	
	Changements dans les motivations et les intérêts de la communauté et des parties prenantes	+	+	



Manuel Vipuali Armando, un moniteur de poissons du village de Liavela en Angola, documente le poisson-tigre qu'il a pêché ce matin-là. *(Roshni Lodhia)*

CONSEILS

- Au cours de cette phase, il convient d'acquérir une connaissance approfondie de la pêcherie afin d'élargir les possibilités d'intervention dans le domaine de la gestion.
- Permettre aux communautés de pêcheurs de mener des conversations et de tirer parti de leur connaissance de l'écologie et des composantes humaines de la pêche.
- Conserver les informations dans un endroit central et facilement accessible afin de faciliter la communication avec les partenaires du projet.
- Impliquer les parties prenantes et apprendre de chacun d'eaux afin d'améliorer la compréhension collective de la pêche.
- Comprendre comment le contexte socio-écologique et la prise de décision influencent les résultats.
- Accorder une attention particulière aux personnes qui dépendent le plus de la pêche.
- Inclure tous les types de connaissances dans l'évaluation.
- Cibler les vides en matière de connaissances dans le cadre de la collecte de données et du suivi (phase 5).

CYCLES DE GESTION ADAPTATIVE FUTURS

- Identifier et consacrer des ressources à l'amélioration de la compréhension des domaines essentiels pour lesquels les informations sont limitées.
- Intégrer les données collectées ou d'autres sources d'information provenant des cycles de gestion précédents afin de continuer à en apprendre davantage sur la pêcherie.
- Soyez conscient que les pêcheries sont dynamiques et en constante évolution. Les équipes de projet doivent constamment valider ou mettre à jour leurs connaissances et leur compréhension de la pêcherie.
- S'il y a de nouvelles révélations dans la compréhension de la pêche, prenez le temps de comprendre les causes des limitations des connaissances antérieures et appliquez-les pour aller de l'avant.

3 Gouvernance et gestion de la peche dans les eaux interieures

PHASE 3

La phase 3 est divisée en deux sous-phases parallèles afin d'aborder les activités de gouvernance et de gestion, deux aspects complémentaires de la cogestion communautaire de la pêche dans les eaux intérieures. Les deux sous-phases sont les suivantes :

PHASE 3A: GOUVERNANCE DES PÊCHES CONTINENTALES

Dans ce guide, la "gouvernance" se rapporte à la manière dont les décisions sont prises dans le domaine de la pêche et aux personnes qui y participent. Cette phase promeut l'approche de la cogestion basée sur la communauté, qui met l'accent sur l'inclusion des parties prenantes, en particulier des communautés et de leurs connaissances, dans les discussions relatives à la prise de décision.

PHASE 3B: GESTION DES PÊCHES CONTINENTALES

Dans ce guide, la "gestion" est le processus de conception et de mise en œuvre de règles formelles et informelles pour les activités des communautés de pêcheurs et des parties prenantes (c'est-à-dire les décisions prises et la manière dont les activités favorisent le respect des règles). Cette phase décrit la cocréation d'activités de gestion pour atteindre les objectifs d'équité, de conservation et d'utilisation durable.

PHASE 4

CONSOLIDER ET CRÉER DES OPPORTUNITÉS D'APPRENTISSAGE

Cette séparation met en évidence la besoin de prendre en compte l'interaction entre la gouvernance et la gestion de la pêche continentale, et la nécessité pour les équipes de projet d'avoir des activités dédiées à ces deux aspects. Si un projet ne s'attaque qu'aux problèmes de gouvernance et non à la gestion de la pêche, l'équipe risque de ne pas obtenir les résultats souhaités en matière de biodiversité ou d'utilisation durable. De même, si un projet ne porte que sur la gestion de la pêche, il risque de ne pas aboutir à des résultats souhaitables en matière de gouvernance, qui soient fondés sur des données probantes, adaptables et pertinents sur le plan social.

Si les équipes de projet doivent prendre en compte à la fois les aspects de gouvernance et de gestion, le niveau d'effort relatif consacré à chacun d'eux dépendra du contexte de la pêcherie et des objectifs du projet. Néanmoins, toutes les équipes de projet devraient entreprendre des activités dans les deux domaines afin de promouvoir la bonne gouvernance et la gestion durable de la pêche continentale.

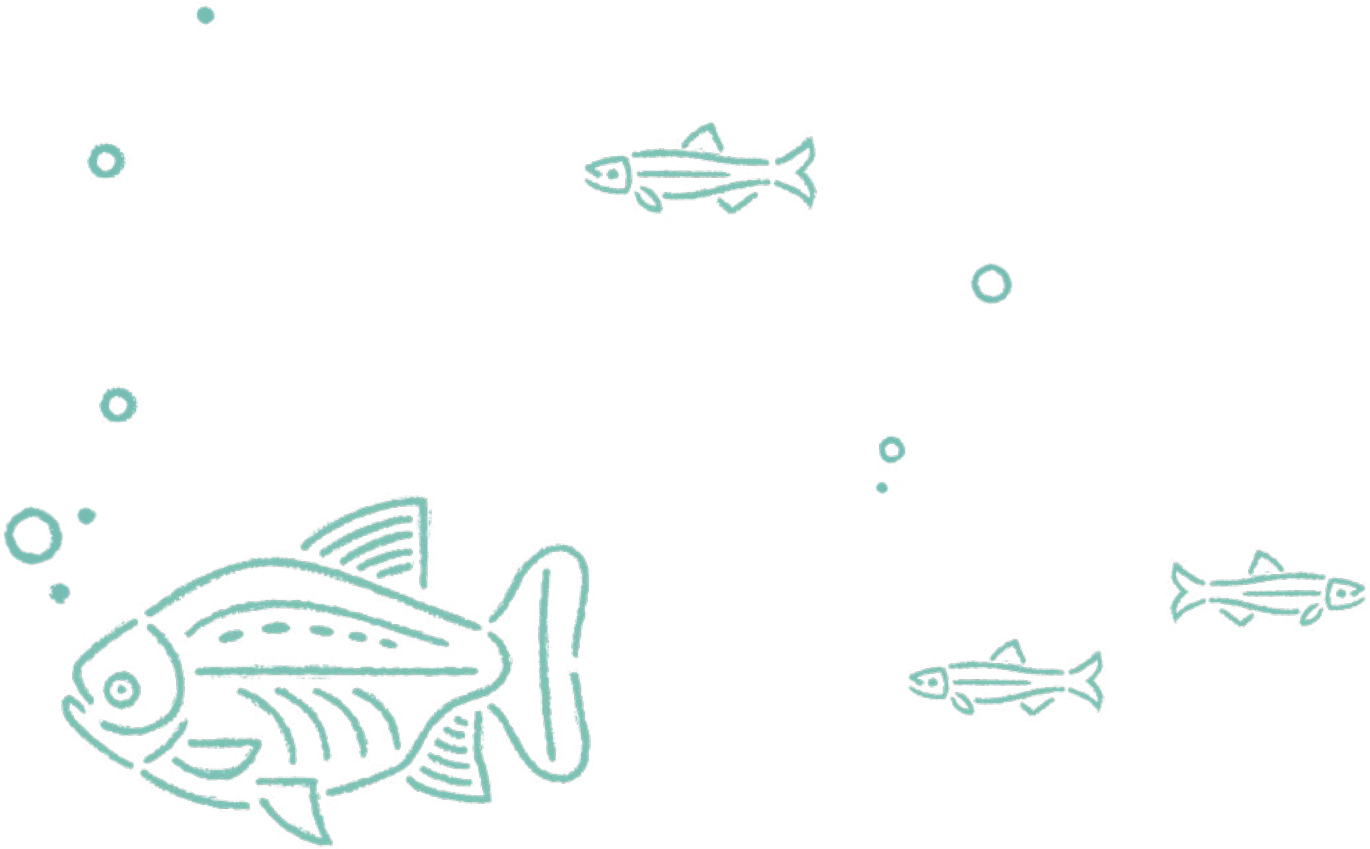
Les étapes

Pour faciliter la cocréation d'objectifs et d'activités, les équipes de projet doivent examiner les résultats des phases 1 et 2 et en discuter avec les communautés et les autres parties prenantes. Il peut être utile que les équipes de projet rédigent des défis et des objectifs en matière de gouvernance et de gestion de la pêche continentale, qui serviront de points de départ aux discussions avec les communautés et les parties prenantes. En fin de compte, le champ des discussions doit être défini en fonction des défis de la pêche et des priorités des parties prenantes.

1. ***Identifier et analyser les motivations et les objectifs de haut niveau de chaque groupe de parties prenantes (de la phase 1), y compris l'ensemble de l'équipe du projet.***

2. ***Classer les objectifs de haut niveau en activités de "gouvernance" (c'est-à-dire basées sur la communauté) ou de "gestion" pour faciliter la planification du projet.***

3. ***Travailler sur les objectifs de gouvernance de la phase 3a et sur les objectifs de gestion de la phase 3b.***





Pêcheur, Aracampina, fleuve Amazone, Brésil. *(Ana Guzmán León)*

CONSEILS

- Classer les objectifs en fonction de la gouvernance ou de la gestion de la pêche dans les eaux intérieures. Les phases 3a et 3b sont menées simultanément pour tenir compte du chevauchement naturel de la gouvernance et de la gestion.
- Tous les projets doivent aborder les aspects de gouvernance et de gestion en fonction du contexte de la pêche et des objectifs de la communauté, et ne doivent pas être prédéterminés par l'équipe du projet ou les bailleurs de fonds.
- L'importance relative accordée aux aspects de gouvernance et de gestion dépendra de divers facteurs, notamment des défis et des menaces auxquels la communauté est confrontée, de sa vision de la pêche, ainsi que des intérêts du projet et des parties prenantes.

3A Gouvernance de la pêche dans les eaux intérieures

VUE D'ENSEMBLE

La phase 3A aide les parties intéressées à parvenir à un accord commun sur les changements souhaités dans la gouvernance de la pêche dans les eaux intérieures, ainsi que sur les activités nécessaires pour réaliser les changements souhaités. L'affinement de la gouvernance peut être un processus compliqué qui nécessite d'établir une relation de confiance avec les communautés et les parties prenantes par le biais d'une écoute active. Souvent, la gouvernance est multiforme et les équipes de projet doivent être capables de naviguer entre les arrangements formels et informels pour réussir.

Les objectifs de la gouvernance de la pêche dans les eaux intérieures devraient adhérer aux principes de transparence, de responsabilité, d'obligation de rendre compte, de participation et de réactivité. Ces normes abordent la dynamique du pouvoir, renforcent le rôle des communautés dans la prise de décision en matière de pêche continentale et permettent de surmonter les conflits entre et au sein des parties prenantes et des communautés. Les projets devront peut-être prendre en compte la gouvernance à la fois au sein de la pêcherie et de l'écosystème d'eau douce au sens large, en incluant les parties prenantes de la pêcherie et celles qui n'en font pas partie.

La gouvernance des pêcheries continentales doit tenir compte du contexte social et culturel de la pêcherie. Les équipes de projet doivent s'appuyer sur les processus de gouvernance existants comme point de départ. Tenter d'introduire des changements radicaux peut provoquer des conflits et réduire la confiance dans l'équipe de projet et ses objectifs. Les activités doivent améliorer les capacités des communautés et des parties prenantes à s'impliquer dans une gouvernance équitable de la pêche continentale.

CONTEXTE

La "gouvernance" concerne la manière dont les décisions sont prises dans le secteur de la pêche et les personnes qui y participent. Le bon fonctionnement de la gouvernance dans les pêcheries continentales est essentiel pour la gestion adaptative et influe également sur la réalisation des objectifs humains et naturels.

CONTEXTE

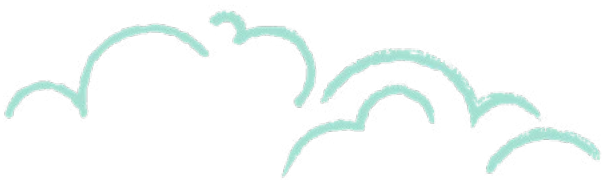
Amélioration du fonctionnement du système de cogestion communautaire par le renforcement de sa gouvernance, y compris les capacités des parties prenantes et les processus de prise de décision.

CONTEXTE

Un ensemble d'objectifs de gouvernance cocréés par la communauté et les parties prenantes, et un ensemble correspondant d'activités de projet pour les atteindre, avec des responsabilités claires et des délais prévus sur lesquels les partenaires du projet se sont mis d'accord.

CONTEXTE

Scientifiques sociales, experts en matière de genre, anthropologues, économistes, experts locaux connaissant bien le processus décisionnel.



Étapes :
DÉFINITION DES OBJECTIFS DE GOUVERNANCE

1 ***Travailler avec des experts en la matière pour examiner les résultats des phases 1 et 2 afin de mieux comprendre la gouvernance de la pêcherie. Les aspects sur lesquels il faut se concentrer incluent la compréhension de la représentation, de l'apllication et de la dynamique du pouvoir dans la création, la communication et l'application des règles formelles et informelles concernant la pêche ainsi que l'environnement d'eau douce au sens large. Les méthodes à envisager sont les suivantes :***

- Cartographie des processus décisionnels et des structures de gouvernance existantes, et identification des acteurs et de leurs rôles.
- Analyser la répartition du pouvoir dans le système de gouvernance et identifier les personnes clés et les groupes de parties prenantes qui ont du pouvoir ainsi que ceux qui sont moins bien représentés.
- Comprendre le contexte de la pêche et d'un plan de gestion de la pêche dans le cadre plus large de la gouvernance des écosystèmes d'eau douce et d'autres projets en cours.

2 ***Évaluer le système de gouvernance actuel de la pêche dans les eaux intérieures afin d'identifier les domaines potentiels d'intervention ciblée pour améliorer la gouvernance selon les principes suivants :***

- Transparence
- Responsabilité
- Participation
- Réaction (aux besoins de la population)

3 ***Organiser des ateliers avec les communautés de pêcheurs et les parties intéressées pour:***

- Parvenir à un accord commun sur la vision globale souhaitée de la gouvernance de la pêche et les objectifs de changement
- Valider l'interprétation du projet de la gouvernance actuelle de la pêche. Les principes de bonne gouvernance énumérés à l'étape 2 constituent un point de départ potentiel pour ces objectifs.

4 ***En outre, il convient de réexaminer les menaces liées ou non à la pêche qui ont été identifiées lors de la phase 2 et de les affecter à la gouvernance (phase 3a) ou à la gestion de la pêche (phase 3b). Les menaces non liées à la pêche qu'il est plus approprié de traiter par des activités de gouvernance comprennent des impacts tels que la pollution, la gestion des flux et l'aquaculture. Selon le contexte, il peut s'avérer nécessaire d'accroître la représentation et l'inclusion des intérêts communautaires et de la nécessité de disposer d'écosystèmes sains et de populations de poissons sauvages pour les autres utilisateurs d'eau douce.***

Étapes :
CONCEVOIR DES ACTIVITÉS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE GOUVERNANCE

5 ***Travailler avec des experts en la matière, des parties intéressées et des représentants de la communauté afin d'identifier les voies de changement possibles pour atteindre le ou les objectifs de gouvernance.***

6 ***Travailler avec des experts en la matière, des parties prenantes et des représentants de la communauté pour créer une théorie du changement qui identifie et valide les activités le long de ces voies de changement, clarifie les hypothèses dans la logique et définit les calendriers prévus pour réaliser le changement.***

7 ***Organiser des ateliers avec les communautés et les parties prenantes pour affiner et finalement approuver les activités visant à atteindre les objectifs de gouvernance, y compris la résolution des conflits, et identifier les rôles et les responsabilités dans la mise en œuvre des activités.***

8 ***Combiner les informations des étapes 5 à 7 dans un projet de plan de travail de gouvernance qui intègre les actions, les hypothèses, les calendriers et les responsabilités.***

9 ***Communiquer et solliciter les réactions au plan de travail de tout groupe qui n'a pas été impliqué dans la planification jusqu'à présent.***

10 ***Poursuivre les négociations entre les groupes concernés afin de réviser le plan de travail en conséquence jusqu'à ce qu'il y ait un accord sur les résultats attendus (quand et sous quelle forme), les responsabilités des parties prenantes et le calendrier des activités.***



ÉTUDE DE CAS

Atteindre les objectifs d'équité entre les sexes dans la gouvernance au niveau communautaire.

Les projets de The Nature Conservancy en Équateur et en Colombie font entendre la voix des femmes dans les espaces de prise de décision en matière d'eau douce. Les plans d'action en matière de genre identifient les stratégies prioritaires pour les femmes, notamment le renforcement des capacités en matière de compétences matérielles et immatérielles afin d'améliorer leur participation aux espaces et processus décisionnels, le soutien aux activités économiques et la contribution à la conservation de l'eau douce, à la pêche et au leadership. Cette approche reconnaît les rôles de chaque membre de la communauté, en promouvant la distribution équitable des bénéfices et la participation à la gouvernance territoriale. L'équipe travaille main dans la main avec les communautés pour réduire les écarts existants.



Des femmes de la communauté El Quince, en Colombie, font visiter les « chagras », un système ancestral de production de fruits et légumes. *(Juan Sebastián Gómez)*

ÉTUDE DE CAS

Atteindre des objectifs politiques favorables dans le cadre d'une gouvernance au niveau des parties prenantes.

Le lac Tanganyika, en Afrique de l'Est, est bordé par quatre pays différents. Le projet de pêche communautaire de The Nature Conservancy en Tanzanie s'engage avec l'Autorité du lac Tanganyika, l'institution multilatérale gérée par la Tanzanie, la Zambie, la République démocratique du Congo et le Burundi. L'équipe du projet collabore avec l'Autorité du lac Tanganyika sur la pêche de capture sauvage et l'aquaculture afin de relever les défis transfrontaliers qui affectent les communautés de pêcheurs sur les rives du lac. Pour renforcer les conditions propices à une gouvernance et une gestion communautaires efficaces au niveau local, l'équipe du projet travaille avec les communautés et leurs connaissances sur la recherche, les actions techniques et politiques, et fait valoir la biodiversité et les intérêts des communautés auprès des parties prenantes ne pratiquant pas la pêche, aux niveaux national et international.



Juma Mustapha Mahmoud pêchant au filet maillant sur le lac Tanganyika. *(Roshni Lodhia)*



Poisson vendu au marché du matin sur les rives du lac Tanganyika.
(Roshni Lodhia)

CONSEILS

- Les équipes de projet doivent travailler avec des experts en la matière et des membres de confiance de la communauté pour planifier soigneusement les ateliers afin de réduire les dynamiques de pouvoir inégales et/ou d'assurer une représentation adéquate des groupes dans les discussions.
- Le changement de gouvernance est un processus de longue haleine qui n'est pas toujours souhaité par toutes les parties prenantes. L'accent doit être mis sur les actions de pêche améliorant les moyens de subsistance, la nutrition, la conservation et d'autres sujets identifiés par les communautés et d'autres parties prenantes.
- Commencer modestement par des objectifs et des activités initiaux peut contribuer à instaurer la confiance nécessaire pour atteindre des objectifs plus importants.
- Il est plus facile et plus rapide de travailler avec les structures de gouvernance actuelles que de proposer de nouvelles structures, et il est difficile et pas toujours souhaitable de changer la gouvernance à grande échelle.
- La vision de la communauté est au premier plan des objectifs. Ceux-ci peuvent être articulés et complétés avec d'autres objectifs du projet, tels que l'équité entre les sexes et les approches intergénérationnelles, et les objectifs peuvent être alignés de manière que des inégalités ne soient pas générées au cours du processus.
- Être conscient des préjugés dans la fixation des objectifs, y compris ceux de l'équipe de projet.
- Envisager des visites d'échange d'expériences dans des pays ayant les structures de gouvernance souhaitées et qui ont connu des difficultés similaires.

CYCLES DE GESTION ADAPTATIVE FUTURS

- Au fur et à mesure que les projets mûrissent, ils devraient faire l'objet d'un examen fréquent par des groupes externes afin de remédier aux éventuelles vides dans les objectifs et les activités de gouvernance, notamment en ce qui concerne les résultats négatifs qui favorisent une gouvernance indésirable et un déséquilibre des pouvoirs.
- Un examen honnête et une réponse proactive aux problèmes posés renforcent la confiance dans le projet ainsi que dans les communautés et les parties prenantes.
- Les projets doivent comporter des activités visant à renforcer la capacité des individus et des groupes à participer aux activités et aux processus de gouvernance.

3B Gestion de la pêche dans les eaux intérieures

VUE D'ENSEMBLE

Dans la phase 3B, l'équipe du projet travaille avec la communauté, les parties prenantes et les experts sur la gestion des pêcheries intérieures. La gestion durable et responsable de la pêche continentale permet d'équilibrer la santé globale des populations de poissons et les avantages de leur extraction pour le bien-être des pêcheurs et des communautés. La pêche continentale contribue généralement à la nutrition et aux moyens de subsistance des communautés, ainsi qu'à leurs intérêts sociaux et culturels. Le défi pour les gestionnaires de la pêche continentale est de continuer à répondre à ces besoins face aux menaces internes et externes à la pêche.

Les objectifs de la gestion de la pêche continentale doivent être fondés sur la vision et les objectifs de la communauté en matière d'environnement, de développement économique et de bien-être social. Pour être considérées comme une cogestion communautaire, les règles de gestion de la pêche doivent, au minimum, contribuer de manière positive et tangible aux objectifs de la communauté. En effet, les communautés sont souvent les plus conscientes de la nécessité d'une utilisation durable et de la conservation de la pêche, et les pratiques indésirables sont souvent le résultat de facteurs externes ou d'un manque d'options. Les équipes de projet doivent sensibiliser et surmonter les conflits potentiels au sein et entre les communautés et les autres parties prenantes afin d'atteindre des objectifs de projet mutuellement acceptables.

La gestion de la pêche peut prendre différentes formes. La gestion formelle implique souvent un ensemble de règles clairement énoncées, tandis que la gestion informelle est généralement basée sur des normes culturelles non écrites qui peuvent prendre du temps à être comprises par des personnes extérieures à la communauté. Les équipes de projet doivent également être conscientes de l'impact des activités qui n'ont apparemment pas de lien direct avec la pêche, mais qui peuvent en fin de compte avoir un impact sur la biodiversité et les objectifs d'utilisation durable. Par exemple, les perceptions culturelles du poisson peuvent influencer l'extraction de certaines espèces de poissons. Néanmoins, si cette complexité constitue un défi pour une gestion efficace de la pêche, elle élargit également l'éventail des voies et des interventions possibles pour atteindre les objectifs de gestion.

CONTEXTE

Un plan de gestion de la pêche continentale décrit les modalités de la pêche dans la zone gérée. La collaboration avec les communautés et les parties prenantes peut permettre de mettre en place une diversité d'actions et de règles appropriées au niveau local afin d'atteindre les objectifs de la communauté et de la conservation.

RÉSULTAT

Un plan de gestion de la pêche élaboré en collaboration par la communauté et les parties prenantes et, le cas échéant, des plans portant sur les processus écosystémiques à grande échelle affectant la pêche continentale.

PRODUCTION

Plan de gestion avec des objectifs et des attentes clairs qui documentent également les règles, les droits, les rôles et les responsabilités pour les atteindre.

EXPERTISE

Spécialistes des sciences sociales, experts en matière de genre, anthropologues, économistes, spécialistes de la pêche, de l'écologie des poissons, de l'écologie des eaux douces et de la conservation.



Étapes :
DÉFINITION DES OBJECTIFS DE GESTION

1 ***Travailler avec des experts pour examiner les résultats des phases 1 et 2 afin de comprendre les opportunités et les défis de la pêche en se concentrant sur la façon dont les activités actuelles de pêche et de non-pêche ont un impact sur 1) les populations de poissons sous-jacentes et l'écosystème d'eau douce au sens large, 2) les personnes qui pêchent et qui bénéficient de la pêche et 3) les autres parties intéressées et les parties prenantes affectées.***

En ce qui concerne les impacts de la pêche et de la non-pêche sur l'écosystème d'eau douce, il convient d'examiner la manière dont ils affectent :

- Les populations pêchées et non pêchées
- D´autre biodiversité aquatique
- L'habitat d'eau douce et la fonction de l'écosystème
- D'autres attributs écologiques clés des écosystèmes d'eau douce tels que la connectivité, le régime hydrologique et la qualité de l'eau

En ce qui concerne l'impact sur les personnes qui pêchent, il convient d'examiner les interactions entre les éléments suivants :

- Le comportement des pêcheurs (quand, comment et pourquoi)
- L'accès à la nutrition
- Moyens de subsistance et autres aspects économiques
- Le rôle des femmes, jeunes et âgées
- D'autres composantes sociales importantes pour la communauté (par exemple, les besoins culturels, l'agence, la résilience)

2 ***Organiser des ateliers à l'intention des communautés et des parties prenantes afin de présenter une vue d'ensemble des possibilités et des défis liés à la pêche et de connaître leurs visions et objectifs respectifs pour la pêche.***

Il est important d'étudier les motivations sous-jacentes de la pêche au-delà de "plus de poissons" et "plus d'argent", ou d'atteindre un objectif prédéfini avec les autorités locales et le gouvernement. Pour concevoir des activités pertinentes, il est essentiel de comprendre les raisons sous-jacentes pour lesquelles les communautés pêchent. Ces informations permettent également d'élargir la gamme d'activités à prendre en compte par l'équipe du projet, y compris les activités non liées à la pêche, le cas échéant (voir ci-dessous).

3 ***À partir des visions de la communauté et des parties prenantes, se mettre d'accord sur les objectifs du projet en matière de gestion de la pêche, y compris l'exploitation et la conservation des populations de poissons. La liste des opportunités et des défis identifiés à l'étape 1 est un point de départ potentiel pour la définition des objectifs. Cette liste peut être utilisée pour déterminer ce qui doit être préservé et ce qui doit être modifié.***

Étapes :
CONCEVOIR DES ACTIVITÉS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE GESTION

4 ***Travailler avec des experts en la matière, des communautés et d'autres parties prenantes pour développer une théorie du changement afin d'identifier les activités potentielles permettant d'atteindre les objectifs de gestion de la pêche. Au cours de ce processus, l'équipe de projet peut évaluer les défis et les opportunités associés à la gestion formelle et informelle existante, ainsi que le contexte environnemental, écologique, social, économique et de gouvernance local (phase 2).***

5 ***Concevoir un plan de mise en œuvre des activités, en tenant compte de la solidité des preuves, de la contribution aux objectifs, de la faisabilité, du coût, du financement disponible, du calendrier, des risques, des conflits potentiels entre les pêcheurs et les parties prenantes et d'autres facteurs liés au projet.***

6 ***Présenter la théorie du changement et les plans d'activité aux parties prenantes et aux membres de la communauté pour discussion et validation. Communiquer les hypothèses et le calendrier des changements attendus, dans un souci de transparence et pour gérer les attentes.***

7 ***Travailler avec les parties prenantes et les membres de la communauté pour affiner le plan de mise en œuvre afin qu'il soit adapté au contexte local, qu'il intègre le savoir local autochtone sur l'écosystème, qu'il apporte des ajustements pour améliorer la conformité et qu'il budgétise le financement et les autres ressources nécessaires à une mise en œuvre réussie*** *(voir tableau 2)*.

8 ***Documenter les activités affinées dans un projet de plan de gestion de la pêche dans les eaux intérieures avec des sections traitant des composantes, y compris, mais sans s'y limiter :***

- La pêche cible
- Les buts et objectifs du plan
- Les acteurs concernés
- Les actions convenues et les rôles et responsabilités de chaque partie prenante
- Sanctions, application et autres mécanismes de conformité
- Financement du plan
- Gouvernance des parties prenantes et résolution des conflits





TABLEAU 2

Exemples d'activités halieutiques et non halieutiques que les équipes de projet, les communautés et les experts peuvent développer pour atteindre les objectifs de gestion de la pêche continentale. Les équipes de projet doivent s'appuyer sur le contexte local et les règles de gestion existantes (phase 2) tout en négociant les changements nécessaires avec la communauté et les parties prenantes pour élaborer le plan de gestion de la pêche.

TYPE D'OBJECTIF	TYPE D'ACTIVITÉS	RÉSULTATS POSSIBLES
POPULATION PISCICOLE ET BIODIVERSITÉ	Gestion de l'activité de pêche, conservation	**i)** réduire l'effort de pêche ou limiter les engins, **ii)** élaborer des règles spatiales et/ou temporelles pour protéger les habitats clés et les périodes du cycle des populations de poissons, **iii)** encourager les efforts de pêche pendant les périodes plus productives et **iv)** renforcer les stocks.
ENVIRONNEMENT DE L'HABITAT D'EAU DOUCE	Approche écosys-témique de la pêche	**i)** traiter les impacts et les menaces autres que la pêche en s'engageant avec les parties prenantes de l'écosystème d'eau douce au sens large et **ii)** restaurer l'écosystème et l'habitat d'eau douce.
NUTRITIONNEL ET ÉCONOMIQUE	Activités post-récolte et moyens de subsistance	**i)** améliorer la chaîne de valeur de la pêche, **ii)** augmenter l'effort de capture ou la sélectivité, **iii)** modifier les schémas de pêche pour qu'ils soient pratiqués pendant les périodes de forte production de poisson, **iv)** réduire les déchets et les pertes après la récolte.
INTÉRÊTS SOCIAUX ET CULTURELS	Droits et modalités d'occupation, programmes sociaux et de soins de santé	**i)** traiter les droits d'accès, de gestion, d'exclusion et de transférabilité des droits des pêcheurs, **ii)** faciliter les accords fonciers avec les gouvernements et autres "propriétaires", **iii)** mettre en œuvre des programmes d'égalité entre les hommes et les femmes et d'autres programmes sociaux / de santé.



Hilario Kandonga est membre de la coopérative de pêche Livambi en Angola. Ici, il utilise un piège de pêche traditionnel fabriqué à la main pour attraper des poissons dans les canaux. *(Roshni Lodhia)*

CONSEILS

- Ne précipitez pas le processus collaboratif d'élaboration du plan de gestion d'une pêcherie. La confiance établie et les connaissances partagées tout au long du processus d'élaboration du plan sont des résultats importants.
- Il faut toujours communiquer des attentes réalistes à la communauté et aux autres parties prenantes. L'élaboration d'un plan de gestion de la pêche peut prendre du temps et les bénéfices ne sont pas garantis compte tenu de l'incertitude et de la dynamique des écosystèmes d'eau douce et des pêcheries intérieures. En outre, les résultats peuvent parfois prendre du temps à se concrétiser et inclure la capture de moins de poissons pour atteindre d'autres objectifs souhaitables, tels qu'une meilleure prévisibilité et une sécurité d'occupation de la ressource.
- Travailler avec les règles de gestion actuelles ou s'en inspirer pour faciliter l'accord et l'adoption, en particulier par les parties prenantes qui détiennent depuis longtemps des coutumes ou un grand pouvoir de décision.
- Si des "résultats" précoces sont nécessaires pour instaurer la confiance avec les communautés, travaillez avec des experts pour identifier des activités généralement bénéfiques et à faible risque qui contribuent de manière positive à la pêche ou aux besoins des communautés de pêcheurs. Il peut s'agir, par exemple, de réduire les déchets après récolte afin d'augmenter les revenus des pêcheurs ou de participer à des séances de résolution de conflits entre les communautés ou les parties prenantes afin de régler les problèmes existants.
- Communiquer clairement les activités, les rôles et les responsabilités dans l'élaboration, l'approbation et l'application du plan afin de sensibiliser le personnel.
- Les plans doivent rester simples, surtout au début des travaux. Le plan de gestion de la pêche final peut être aussi détaillé que l'exigent le contexte et les partenaires du projet.
- Faire preuve de créativité et d'ouverture d'esprit en tenant compte du contexte de la pêcherie pour élaborer des plans adaptés au contexte local.

CYCLES DE GESTION ADAPTATIVE FUTURS

- Identifier, évaluer et améliorer l'équité des activités du projet en adaptant les activités aux "gagnants" et aux "perdants" des activités de gestion précédentes (phases 5 et 6 des cycles précédents).
- Accroître l'intégration et l'utilisation des données collectées lors des cycles précédents pour valider ou modifier les activités de gestion.
- Fournir des données permettant de réduire l'incertitude des captures et d'accroître la capacité de prédiction de la productivité future afin d'améliorer la planification (par exemple, prévisions concernant les saisons humides et sèches).
- Promouvoir et valider les résultats des plans de gestion de la pêche menés par les communautés auprès du gouvernement et des autorités locales en vue d'une reconnaissance officielle.
- Accroître la résilience du plan de gestion de la pêche par la planification de scénarios pour les changements potentiels, y compris le changement climatique, le développement externe (par exemple, les barrages hydroélectriques) et les changements dans les politiques gouvernementales.



4 Consolider et créer des opportunités d'apprentissage

VUE D'ENSEMBLE

La phase 4 améliore l'efficacité du projet en identifiant et en intégrant les synergies entre les plans de gouvernance et de gestion. Le guide reconnaît les différences entre les plans de gouvernance et de gestion, y compris l'importance des objectifs et des activités distincts, tels que décrits séparément dans les phases 3A et 3B. Cependant, l'interaction étroite entre les aspects de gouvernance et de gestion de la pêche dans les eaux intérieures signifie que les deux plans auront des objectifs et des activités qui se chevaucheront. Pour les équipes de projet, il est efficace d'identifier ces interactions afin de réduire les risques de double emploi et de tirer parti de l'impact complémentaire.

La phase 4 améliore également la compréhension de la pêcherie par l'équipe du projet en identifiant les besoins d'information et les opportunités d'apprentissage pendant la mise en œuvre des activités de gouvernance et de gestion. Grâce à la planification et à la mise en œuvre délibérées des activités (cette phase) et à la collecte des données associées (phase 5), les projets peuvent agir comme un "laboratoire vivant" qui peut être utilisé pour relever les défis émergents et les incertitudes et pour tester les hypothèses. Par exemple, les équipes de projet peuvent suivre la façon dont la pêche réagit à la cogestion en étudiant la relation entre la taille des réserves halieutiques et la conservation des espèces. En outre, les interactions avec les communautés constituent une riche source de connaissances locales qui fournissent des informations différentes et complémentaires.

CONTEXTE

Les équipes de projet doivent s'efforcer d'améliorer leur compréhension de la pêcherie par le biais des activités de gouvernance et de gestion du projet, ce qui permettra d'informer et de fournir des preuves pour la prise de décision et les cycles de projet futurs.

RÉSULTAT

Amélioration de la compréhension de la pêche et des futurs cycles de gestion adaptative grâce à **1)** des plans de gouvernance et de gestion consolidés, **2)** des activités comblant les lacunes en matière d'information et **3)** la validation des hypothèses dans la planification et la prise de décision.

PRODUCTION

Un plan de projet consolidé qui identifie les activités spécifiques et génère de nouvelles connaissances sur la pêche pour l'apprentissage anticipé.

EXPERTISE

Sciences sociales, experts en matière de genre, anthropologues, économistes, pêche, écologie des poissons.

Étapes :
CONSOLIDATION DES PLANS DE GOUVERNANCE ET DE GESTION

1 ***Identifier les points d'interaction entre la gouvernance et les plans de gestion, notamment en ce qui concerne les objectifs, les acteurs, les activités, le flux d'informations, le calendrier et l'expertise.***

2 ***Réviser les plans de gouvernance et de gestion afin de tirer parti des interactions positives, de réduire les doubles emplois, d'optimiser l'utilisation des informations et de minimiser le nombre de réunions et d'enquêtes. Les révisions ne doivent pas compromettre la fonction ou les résultats des activités dans la réalisation des objectifs de la gouvernance ou du plan de gestion.***

3 ***Consolider les plans de gouvernance et de gestion en un seul plan de gestion combiné, tout en maintenant l'étiquetage des activités de gouvernance et de gestion à des fins de référence utile.***



Étapes :
IDENTIFIER LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE

4 ***Travailler avec des experts en la matière et les parties intéressées pour examiner la compréhension actuelle de la pêcherie (phase 2) et les plans de projet (phase 3) afin d'identifier les priorités d'apprentissage associées aux incertitudes en matière de connaissances, aux défis émergents et aux opportunités potentielles pour la pêcherie. Évaluer l'impact potentiel de ces priorités sur la réalisation des objectifs de gouvernance et de gestion et sur le statut global à long terme de la communauté et de la pêcherie.***

5 ***Travailler avec des experts en la matière, des membres de la communauté et des parties prenantes afin d'identifier des activités potentielles pour répondre aux priorités d'apprentissage*** *(tableau 4)****. Ces activités peuvent prendre la forme de:***

a. Collecte et partage des connaissances existantes.
b. Le suivi passif, s'il y a suffisamment de variations et de répétitions, ou l'expérimentation active, lorsque des variations sont introduites (par exemple, avec la conception de règles de gestion).
c. Formation spécialisée et développement des compétences.

6 ***Évaluer la contribution potentielle des activités d'apprentissage pour combler les lacunes en matière d'information, y compris leur praticabilité et leur coût, et intégrer les activités les plus prioritaires dans le plan combiné de gouvernance et de gestion. Comme pour les activités de gouvernance et de gestion, les activités d'apprentissage sélectionnées sont liées aux phases de collecte de données et d'évaluation (phases 5 et 6).***

TABLEAU 3

Exemples de types de priorités et d'activités d'apprentissage.

OBJECTIF DU PROJET	PRIORITÉ À L'APPRENTISSAGE	ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE POTENTIELLE
Étendre le projet en invitant de nouvelles communautés à participer à un plan de gestion partagé existant.	Valider l'hypothèse selon laquelle les nouvelles communautés coopéreront et s'assimileront sans heurts au groupe actuel.	Ateliers pour comprendre les normes culturelles et l'histoire de la coopération et des conflits entre les communautés.
Conservation d'espèces de poissons spécifiques en proposant une réglementation des techniques de pêche actuelles.	Répondre à l'incertitude quant à l'efficacité de la réglementation proposée en matière de pêche.	**1)** Lorsqu'il existe une variation suffisante des types d'engins utilisés par les pêcheurs (y compris l'utilisation de l'engin à réglementer), observer et analyser les captures de poissons par différentes techniques de pêche. **2)** Lorsque les types d'engins utilisés par les pêcheurs ne varient pas suffisamment, envisager des expériences pour mesurer l'impact des différents engins de pêche et le type de poisson qu'ils capturent.
Accroître l'équité entre les hommes et les femmes dans les décisions relatives à la gouvernance de la pêche.	Valider l'hypothèse selon laquelle la représentation des hommes et des femmes en position de pouvoir est en mesure d'assurer l'égalité entre les hommes et les femmes.	Mesurer l'impact de la représentation des femmes sur les décisions par le biais de la variation du pourcentage de femmes occupant des postes de pouvoir dans les coopératives.
Accroître la participation aux décisions de gestion adaptative.	Améliorer la connaissance et la compréhension des populations de poissons actuelles et de leur dynamique.	Formation des communautés et des autorités locales à la conduite ou à la participation à l'évaluation des stocks de poissons. Réalisation d'enquêtes pour recueillir les connaissances locales autochtones afin de les partager avec l'équipe du projet et les partenaires.



Peter Limbu, de Nature Conservancy, joue avec des enfants au bord du lac Tanganyika, en Tanzanie. *(Ami Vitale)*



Des enfants jouent dans le village de Liavela, une coopérative de pêche en Angola. *(Roshni Lodhia)*

CONSEILS

- La consolidation des plans de gouvernance et de gestion, en particulier la combinaison d'activités communes, favorise l'intégration des composantes de gouvernance et de gestion des pêcheries.
- Reconnaître la contribution du savoir local autochtone en tant que source d'information autonome pour compléter et valider la science "occidentale".
- En ce qui concerne l'expérimentation active, donnez la priorité aux possibilités d'apprentissage à faible risque afin de réduire les effets indésirables potentiels de l'expérience.
- Faire preuve de transparence sur les incertitudes et les besoins d'apprentissage avec les communautés dès le départ afin de définir les attentes et d'obtenir leur soutien.
- Discuter des incertitudes et des besoins d'apprentissage avec les communautés et les autres parties prenantes, car elles disposent d'informations utiles et de connaissances existantes.
- Avec les communautés, définir leurs intérêts et leurs besoins d'apprentissage.

CYCLES DE GESTION ADAPTATIVE FUTURS

- Comprendre le flux entre les aspects de gouvernance et de gestion de la pêche dans les eaux intérieures, en particulier la manière dont les activités peuvent s'influencer mutuellement, et tirer parti des synergies pour une plus grande cohérence dans les cycles futurs.
- Élargir les possibilités d'apprentissage pour répondre aux intérêts de la communauté en matière de pêche afin de donner aux membres de la communauté des moyens d'action et de promouvoir les compétences en matière d'enquête à mesure qu'ils assument davantage de responsabilités.

5 La prise de décision sur les projets fondée sur des données probantes

VUE D'ENSEMBLE

La phase 5 couvre la planification minutieuse des activités de collecte de données afin d'étayer les décisions et les activités de l'équipe de projet, et elle s'appuie sur les phases précédentes. La collecte de données doit répondre aux besoins des objectifs et des activités de gouvernance et de gestion de la pêche (Phase 3), valider les hypothèses et créer des opportunités d'apprentissage (Phases 2 et 4). Les équipes ne doivent collecter que les données qui répondent à un objectif de projet clairement défini dans les phases précédentes et éviter d'être trop ambitieuses ou de copier les plans de collecte de données d'autres projets ayant des objectifs, un budget, un contexte et des besoins d'information différents.

Pour déterminer l'étendue des activités de collecte de données, les équipes de projet commencent à planifier la collecte de données en examinant les résultats des phases 2, 3 et 4. Les équipes peuvent décider de réviser les résultats de ces phases antérieures afin d'assurer la cohérence entre la collecte des données et les activités de gestion. Afin d'éclairer la planification globale, les équipes doivent s'efforcer de cartographier la séquence complète des activités de collecte de données. Les plans doivent être clairs et cohérents et commencer par l'identification des besoins en données, la collecte des données, y compris la formation des communautés ou d'autres groupes, et les activités postérieures à la collecte, telles que le nettoyage, l'analyse et le stockage des données. La collecte des données doit être aussi simple que possible afin d'éviter de surcharger la communauté et les partenaires du projet impliqués dans l'activité, qui peuvent avoir des contraintes de temps, de capacité et de ressources. Les types de données qualitatives et quantitatives doivent être pris en compte pour répondre aux besoins de l'utilisateur final de l'information et de l'action ou de la décision à prendre.

Il est essentiel de gérer et de stocker les données de manière adéquate pour garantir qu'elles contribuent aux objectifs du projet et qu'elles demeurent utilisables lors des phases et cycles futurs, ainsi qu'après la conclusion du projet. Les équipes de projet doivent respecter les meilleures pratiques en matière de sécurité et de partage des données. Il est également crucial de définir clairement la propriété des données et les droits d'accès, tout en respectant le processus de consentement préalable, libre et éclairé, ainsi que l'approbation.

CONTEXTE

Un facteur clé pour une gestion adaptative réussie est la collecte de données pour soutenir les activités du projet et la prise de décision, y compris le suivi et l'évaluation. Une planification minutieuse et délibérée des activités de collecte de données est essentielle pour assurer l'efficacité et l'efficience des activités du projet.

RÉSULTAT

La collecte, l'analyse et le stockage des données nécessaires à l'élaboration de plans de gestion et de gouvernance de la pêche fondés sur des données probantes et à la réalisation des priorités d'apprentissage précédemment identifiées.

PRODUCTION

Un plan de collecte de données décrivant les rôles et les responsabilités de l'équipe du projet, y compris le soutien nécessaire de sources externes, autour de la collecte et du stockage de données qui fournissent des données utiles à la résolution requise.

EXPERTISE

Spécialistes des sciences sociales, experts en matière de genre, anthropologues, économistes, experts locaux connaissant bien le processus décisionnel, écologistes et scientifiques de la pêche.

Étapes :
IDENTIFIER ET HIÉRARCHISER LES BESOINS D'INFORMATION DES PHASES PRÉCÉDENTES

1 ***Les équipes de projet travaillent avec des experts en la matière pour examiner les objectifs et les activités des plans de gouvernance, de gestion et d'apprentissage issus des phases précédentes, afin de dresser une liste des besoins potentiels en matière de données :***

- Informer la prise de décision dans les points clés des activités de gouvernance et de gestion (résultats des phases 3a et 3b).
- Évaluer l'impact des activités sur la réalisation des objectifs (résultats des phases 3a et 3b) et en rendre compte.
- Améliorer la compréhension de la pêcherie en validant des hypothèses critiques ou en comblant des lacunes dans les connaissances (résultats des phases 2 et 4).

2 ***Hiérarchiser les activités de collecte de données en classant les besoins potentiels et en évaluant la contribution des données à la réussite du projet. Pour ce faire, il convient d'évaluer la contribution potentielle des données aux besoins clés du projet :***

- Les données ont un public et un objectif claire (résultats des phases 2, 3a et 3b).
- Validation des liens critiques dans la théorie du changement (résultats des phases 3a et 3b).
- Capacité à combler les lacunes dans les données (résultats de la phase 4).
- Capacité à dépister les risques ou les résultats inattendus.



Étapes :

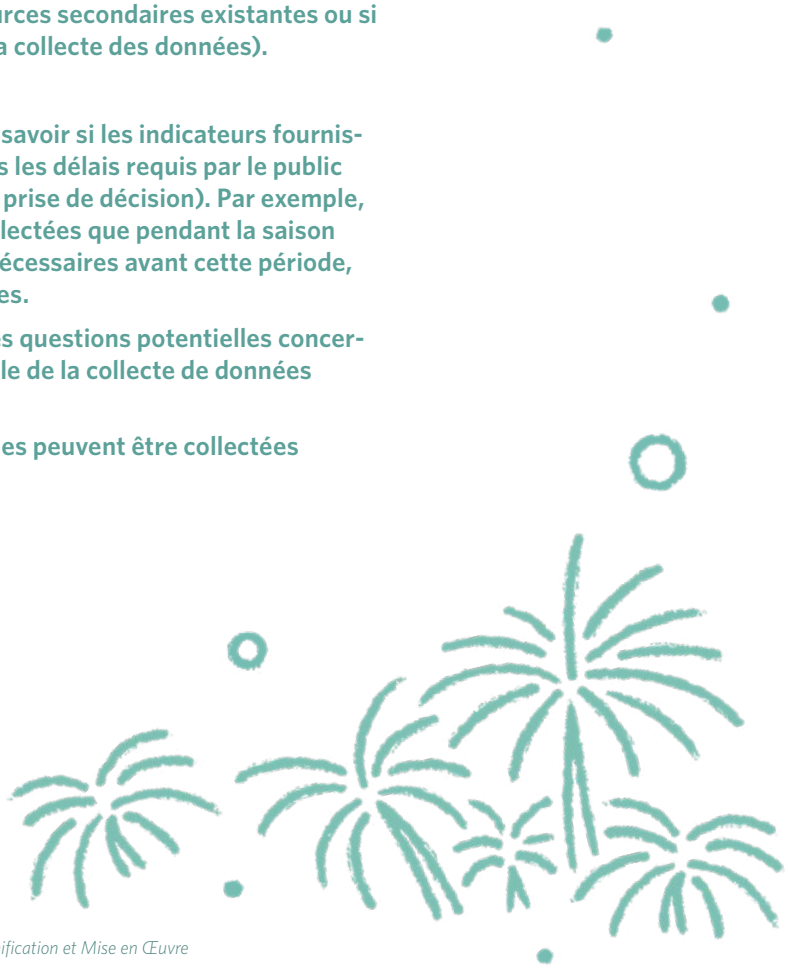
PLANIFIER LES ACTIVITÉS DE COLLECTE DE DONNÉES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS PRIORITAIRES EN MATIÈRE DE DONNÉES

3 ***Pour répondre aux besoins en données les plus prioritaires, il est recommandé de collaborer avec des experts pour identifier et concevoir des mesures et indicateurs appropriés*** (voir le tableau 4 pour des exemples)***. Des indicateurs secondaires peuvent également être utilisés pour compléter les indicateurs primaires afin de mieux répondre aux besoins en données.***

- Une "métrique" est une valeur et une unité de mesure, souvent un moyen standard d'évaluer la taille, la quantité, le degré ou la qualité d'une variable.
- Un "indicateur" est une variable quantitative spécifique au contexte ou une déclaration qualitative qui renseigne une "métrique".

4 ***Pour chaque indicateur et chaque mesure associée, comprendre qui utilisera les données et comment il les utilisera. Identifiez les caractéristiques minimales permettant de répondre à leurs besoins en matière de données, y compris, mais sans s'y limiter, les caractéristiques qualitatives ou quantitatives, la résolution minimale, l'échelle et la fréquence. D'autres facteurs permettent de classer les indicateurs par ordre de priorité :***

- Données ou outils existants (c'est-à-dire si les données pour l'indicateur peuvent être collectées à partir de sources secondaires existantes ou si des outils existent déjà pour faciliter la collecte des données).
- Compétences et ressources internes.
- L'actualité (c'est-à-dire la question de savoir si les indicateurs fournissent les informations nécessaires dans les délais requis par le public cible ou l'utilisateur pour influencer la prise de décision). Par exemple, certaines données ne peuvent être collectées que pendant la saison des pluies, mais si des données sont nécessaires avant cette période, elles pourraient ne pas être appropriées.
- Le cas échéant, examinez s'il existe des questions potentielles concernant l'éthique ou la sensibilité culturelle de la collecte de données (par exemple, le revenu).
- Coût raisonnable : vérifier si les données peuvent être collectées et analysées à un coût raisonnable.



ÉTAPES: PLANIFIER LES ACTIVITÉS DE COLLECTE DE DONNÉES, SUITE

5 ***Travailler avec des experts en la matière, des communautés et des parties prenantes pour concevoir et planifier des activités de collecte de données et toute analyse nécessaire pour répondre aux besoins en matière de données. Il est suggéré que les activités de collecte, d'analyse et de gestion des données représentent au moins 10 % du budget global, la priorité étant donnée aux activités de gouvernance et de gestion.***

6 ***Identifier les rôles et les responsabilités des membres de l'équipe chargés de la collecte des données. Évaluer les considérations nécessaires en matière d'éthique et d'équité dans la collecte et la gestion des données, y compris le respect du processus de consentement libre, préalable et éclairé (CLPI).***

7 ***Identifier et mettre en œuvre les formations nécessaires et se procurer les fournitures et équipements requis.***

8 ***Concevoir et entreprendre une étude pilote de collecte de données afin de valider la conception de la collecte de données et d'identifier les domaines susceptibles d'être améliorés (par exemple, améliorer la structure de la collecte de données enregistrées ou évaluer la nécessité de formations supplémentaires).***

9 ***Concevoir le protocole de gestion des données et les processus connexes d'archivage des données, y compris les considérations relatives à la sécurité et à la confidentialité des données, et attribuer les responsabilités aux tâches et les droits d'accès.***

10 ***Combiner les étapes 1 à 6 et rationaliser les activités dans un protocole de collecte et d'analyse des données avant de les ajouter aux plans de gestion et de gouvernance consolidés.***



TABLEAU 4

Exemples de planification de mesures et d'indicateurs pour répondre aux besoins de données du projet.
Les indicateurs primaires peuvent être complétés par des indicateurs secondaires afin de mieux répondre aux besoins en données.

BESOIN DE DONNÉES	OBJECTIF	RAISON D'ÊTRE	MÉTRIQUE	INDICATEUR PRIMAIRE	INDICATEURS SECONDAIRES
Éclairer la prise de décision pour les activités de gouvernance et de gestion	Promouvoir une pêche durable dans la zone du projet	L'effort de pêche et les captures potentielles sont directement liés à la variation naturelle de la productivité de l'écosystème, qui suit des cycles d'inondation	L'importance et la durée des saisons inondées et sèches	Précipitations de la saison des pluies	Précipitations au cours des saisons des pluies précédentes, prévisions de pluies à venir, totaux des captures précédentes, évaluations des stocks d'espèces indicatrices, effort de pêche
Évaluer le succès des activités dans la réalisation des objectifs	Amélioration des intérêts économiques de la communauté	Le bien-être des communautés, y compris la prospérité économique, est essentiel à la réussite de la gestion de la pêche	Revenu du ménage	Revenu total des ménages, ventilé par sources de pêche et autres que la pêche	Sécurité perçue du revenu des ménages / sécurité des moyens de subsistance / options de moyens de subsistance, nombre de ménages ayant des intérêts accrus
	La pêche reste productive	Une pêche productive est essentielle pour soutenir l'activité humaine	Efficacité des captures	Captures par unité d'effort	Total des captures par communauté ou masse d'eau douce
	La biodiversité des espèces pêchées est préservée	Les écosystèmes d'eau douce sont généralement plus stables et plus aptes à soutenir l'utilisation par la communauté lorsque la composition des espèces est aussi proche que possible d'un état de référence	Santé de la population des espèces pêchées	Évaluation des stocks des espèces pêchées	Biomasse du stock de frai ; augmentation des espèces surexploitées, diminution des espèces envahissantes
Améliorer la compréhension de la pêche en validant des hypothèses critiques ou en comblant des lacunes dans les connaissances	Valider l'hypothèse selon laquelle la représentation des groupes marginalisés aux postes de pouvoir permet d'améliorer l'équité	Un seuil minimum dans les positions de pouvoir est nécessaire pour promouvoir et protéger les intérêts des groupes marginalisés dans la gouvernance et la gestion de la pêche	Décisions favorables aux femmes et aux jeunes	Nombre de plans de gouvernance et de gestion qui bénéficient aux femmes et aux jeunes et/ou protègent leurs intérêts	Nombre de femmes et de jeunes occupant des postes de décision, revenus et alimentation ventilés par sexe, opportunités perçues et représentation des groupes marginalisés

CONSEILS

- Un plan de collecte de données approprié ne se caractérise pas par le nombre d'indicateurs qu'il suit, mais plutôt par la pertinence des indicateurs et leur capacité à détecter les changements à l'échelle de temps requise pour informer le processus de gestion adaptative.
- Veiller à ce que les membres de l'équipe sachent clairement qui est responsable de la planification et de la collecte des données, ainsi que de leur gestion. Il est recommandé qu'une personne soit chargée de ces activités, idéalement en consacrant tout son temps à la gestion de ces efforts.
- Dans ce guide, la collecte de données (cette phase) ainsi que les phases 4 et 6 sont des composantes de la planification du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage (SIE).
- Examiner les activités de collecte de données de la phase 2 et poursuivre les activités utiles aux besoins du projet.
- Dans la mesure du possible, la communauté et les parties prenantes devraient être impliquées dans la collecte des données afin de renforcer les capacités.
- Dans la mesure du possible, enregistrer les données en unités locales et normalisées, et fournir des métadonnées qui décrivent la méthode de collecte des données et les définitions des mesures et indicateurs de données.
- Pour éviter une collecte de données inefficace ou inutile, il convient de hiérarchiser les activités de collecte de données en fonction de leur contribution et de leur utilisation dans la prise de décision de gestion et la réalisation des objectifs.
- Envisager de procéder à des examens "rapides" des données collectées avec les membres de la communauté et les parties prenantes afin de valider les mesures et de concevoir une collecte efficace.
- Suivre les meilleures pratiques en matière de gestion des données et veiller à ce que les ressources et le temps nécessaires soient consacrés à la collecte et à la gestion des données, y compris au stockage et au nettoyage des données, afin d'en maximiser l'utilité et la longévité.
- Si l'on fait appel à des consultants externes, il faut s'assurer que toutes les données brutes sont conservées par l'équipe de projet.
- Si les données sont collectées par les membres de la communauté et sur une base volontaire, essayez de développer des activités qui maintiennent leur engagement au fil du temps.

DÉVELOPPEMENTS FUTURS À PARTIR DES CYCLES DE GESTION ADAPTATIVE ULTÉRIEURS

- Augmenter l'efficacité en examinant la manière dont les données collectées précédemment ont été utilisées, et réviser les activités de collecte de données afin de réduire la collecte de données inutilisées.
- Les besoins en données évoluent au fur et à mesure que le projet mûrit et la collecte de données n'est pas seulement un processus de base, mais devrait faire partie de toutes les phases d'un projet.
- Créer une base de données centrale et un tableau de bord pour l'accès et l'utilisation des données par les équipes de projet et les parties prenantes.
- La technologie et les applications mobiles de collecte de données peuvent être des outils utiles pour les équipes de projet, mais elles nécessitent l'accord des partenaires du projet et la collaboration d'experts pour déterminer si elles sont adaptées aux objectifs du projet.
- La communication régulière des résultats, y compris les résultats sommaires ou le suivi de l'avancement de la collecte des données, peut être une source de motivation utile pendant les enquêtes sur le terrain.
- Former les pêcheurs et les acteurs locaux à la collecte et à l'analyse des données afin de faciliter la poursuite des activités après la fin du projet.

6 Évaluation et adaptation



VUE D'ENSEMBLE

La phase 6 est celle où l'équipe de projet, les communautés et les parties prenantes font une pause et réfléchissent pour passer en revue les activités du projet, identifier les raisons du succès et les points faibles afin de planifier les améliorations futures. Une cogestion communautaire efficace dépend des relations productives entre les communautés et les autres acteurs de la pêche. Il est essentiel d'aborder les domaines conflictuels afin d'améliorer la compréhension et de développer la confiance.

Il est également important d'évaluer si les activités de gouvernance et de gestion de la pêche atteignent les objectifs fixés pour les poissons, les pêcheurs et les acteurs de la pêche. Les résultats positifs doivent être examinés pour comprendre les conditions favorables, en particulier parce que le succès des activités de gestion n'est pas garanti à l'avenir, étant donné que les pêcheries et leur contexte évoluent au fil du temps. La compréhension des facteurs de causalité est une information importante pour les futures décisions de gestion adaptative. L'examen de l'absence de succès est également important pour la prise de décision future.

Le processus d'examen de la gestion adaptative doit inclure des réflexions honnêtes sur la façon dont le projet global est exécuté, en tenant compte des tensions et des réflexions négatives de l'équipe de projet, des communautés et des parties prenantes. Les aspects à examiner comprennent la manière dont les groupes contribuent au processus du projet et la manière dont ils assument leurs responsabilités. Ce processus doit être mené dans un esprit d'ouverture, avec pour objectif d'identifier les actions les plus importantes dont les parties prenantes ont besoin pour assumer leurs responsabilités.

Un aspect intéressant de cette phase est la possibilité d'envisager de nouvelles options lors du prochain cycle de gestion en raison des changements apportés à une pêcherie par les activités antérieures du projet. Idéalement, la confiance entre les équipes de projet, les communautés et les parties intéressées se renforce. La formation et l'expérience permettront également d'accroître les capacités à assumer davantage de responsabilités ou des rôles différents dans les activités de gouvernance et de gestion. L'évaluation des progrès et des opportunités d'apprentissage par le biais de l'analyse des données permettra de mieux comprendre la pêcherie.

CONTEXTE

La cogestion communautaire est généralement un processus de longue haleine dont le succès dépend de la capacité des équipes de projet, des communautés et des parties prenantes à tirer des enseignements des activités passées pour améliorer les activités futures.

RÉSULTAT

Amélioration des itérations futures du cycle de gestion et des activités en évaluant les activités passées et en adaptant les actions suivantes.

PRODUCTION

Une évaluation critique et honnête de l'équipe de projet, des communautés et des parties prenantes sur ce qui a bien fonctionné et pourquoi les activités ont mal fonctionné, ainsi que des étapes documentées pour la prochaine itération du cycle de gestion qui s'appuie sur l'examen du cycle récemment achevé.

EXPERTISE

Spécialistes des sciences sociales, experts en matière de genre, anthropologues, économistes, écologistes de la pêche, des poissons et de l'eau douce et spécialistes de la conservation.



Les étapes

1 ***Traiter et analyser correctement les données pour s'assurer que les métriques et les indicateurs sont utilisés pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de gouvernance et de gestion et des autres besoins identifiés au cours de la phase 5.***

2 ***Organiser des séances de pause et de réflexion avec l'équipe du projet, les communautés, les principales parties prenantes et les experts en la matière. La planification de ces séances doit tenir compte du moment opportun, des personnes à impliquer et d'un environnement favorable et stimulant. Les séances doivent s'appuyer sur des données et être ouvertes à la discussion, en passant en revue des sujets tels que :***

- Progrès dans la réalisation des objectifs de gouvernance et de gestion.
- Les domaines de faiblesse ou les progrès insatisfaisants.
- L'insatisfaction ou les améliorations souhaitées dans le processus de prise de décision ou la mise en œuvre des activités du projet.
- Conflit(s) au sein de l'équipe de projet, des communautés ou des parties prenantes.
- Contribution de la pêche à la nutrition, aux moyens de subsistance ou à d'autres objectifs non explicites du projet.
- Les besoins en matière de formation ou de renforcement des capacités.
- Toute nouvelle connaissance acquise par les individus et les groupes.
- D'autres points à la demande de l'équipe de projet, des communautés et des parties intéressées.

3 ***Produire et partager un rapport sur les sessions de pause et de réflexion avec tous les partenaires et parties prenantes du projet, dans un souci de transparence et d'archivage.***

4 ***Procéder à un examen initial des considérations et actions potentielles pour chaque phase du prochain cycle de gestion itératif et documenter les considérations pour les phases futures. Les notes peuvent inclure, sans s'y limiter, les éléments suivants:***

- Revoir les hypothèses des équipes de projet dans leur compréhension de la pêcherie (phase 2) et la théorie du changement pour la gouvernance et les plans de gestion (phase 3).
- Identifier les problèmes non résolus ou émergents, les menaces et les opportunités affectant l'ensemble de la pêcherie ou les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du projet.
- Souligner les nouvelles connaissances ou le retour d'information qui éclairent la planification, la prise de décision ou l'exécution des phases et des activités.
- Définir des hypothèses nouvelles et/ou révisées et évaluer les limites potentielles dans la compréhension de la pêche et des activités du projet.
- Incorporer les domaines prioritaires pour le renforcement potentiel des capacités ou l'acquisition de nouveaux équipements.

5 ***Élaborer un plan d'action pour le prochain cycle de gestion adaptative qui s'appuie sur les problèmes, les menaces, les nouvelles connaissances et les opportunités identifiés au cours de ce cycle de gestion et le distribuer à tous les membres de l'équipe de projet, aux communautés et aux parties prenantes*** *(voir tableau 5)*.

TABLEAU 5

Exemples de sections d'un plan d'action pour le prochain cycle de gestion.

SECTIONS	DESCRIPTION
Participation et transparence	Veiller à ce que tous les acteurs puissent participer et à ce que tous les processus soient transparents et accessibles à tous. Fournir des efforts supplémentaires pour inclure les acteurs marginalisés et vulnérables.
Calendrier et étapes	Créez un calendrier avec des étapes réalistes pour guider l'élaboration du plan.
Adéquation et faisabilité	Évaluer si les membres actuels de l'équipe du projet sont appropriés et si les objectifs et les activités de gestion et de gouvernance sont réalisables ou s'ils doivent être révisés (par exemple, menaces émergentes provenant de facteurs échappant au contrôle des acteurs).
Ressources	Identifier les ressources, le financement ou l'expertise nécessaires pour le prochain cycle.
Obstacles	Évaluer les obstacles potentiels ou la résistance aux changements proposés dans le cycle suivant et trouver des solutions si possibles.
Responsabilité	Se mettre d'accord sur les rôles et attribuer les responsabilités afin de garantir la mise en œuvre des changements proposés pour le cycle suivant.



Pêcheur, fleuve Napo, nation Kiwcha, Équateur. *(Ana Guzmán León)*



Poissons du lac Gomé au Gabon. *(Roshni Lodhia)*

CONSEILS

- Réfléchissez au format le plus approprié pour communiquer les résultats à la communauté et aux parties prenantes (par exemple, récits, photos, vidéos). Si la communauté a été impliquée dans la collecte des données, cela peut avoir plus d'impact.
- Être conscient des dynamiques de pouvoir individuelles et collectives et des normes culturelles qui influencent les discussions.
- Veiller à créer un espace de discussion sûr afin de promouvoir une communication honnête, notamment en établissant des conditions propices aux séances de pause et de réflexion, par exemple en sensibilisant l'ensemble de l'équipe, en planifiant à l'avance et en identifiant clairement les responsabilités, le financement et les ressources.
- Avant chaque session de pause et de réflexion, assurez-vous que l'équipe de projet consacre suffisamment de temps au travail préparatoire pour rassembler les informations et les résultats nécessaires (à partir des données collectées et analysées à l'aide des plans élaborés au cours de la phase 5).
- Les parties prenantes auront des capacités et des points de vue différents pour interpréter et évaluer les activités.
- Évaluer les progrès globaux à l'aide de données et du retour d'information des communautés et des parties prenantes.
- Les discussions et le retour d'information sont des sources inestimables d'information pour contextualiser les résultats et éclairer les prochaines étapes.
- Documenter et archiver les discussions et toute nouvelle compréhension de la pêche et des hypothèses.
- Certains défis peuvent se situer en dehors du champ d'application du projet et de l'influence des parties prenantes, ce qui nécessite de décider soit de ne pas tenir compte de ces défis, soit d'élargir le champ d'application du projet ou l'implication des parties prenantes.

DÉVELOPPEMENTS FUTURS À PARTIR DES CYCLES DE GESTION ADAPTATIVE ULTÉRIEURS

- Améliorer l'intégration entre l'analyse et le processus de collecte de données pour une communication plus rapide aux parties prenantes (par exemple, tableau de bord, rapports trimestriels).
- Surmonter les angles morts et améliorer le processus d'évaluation et de réflexion en fonction des succès et des échecs des cycles précédents.
- Augmenter la fréquence des occasions d'évaluation et de retour d'information au cours d'un même cycle afin d'accélérer les réactions et les décisions d'adaptation.
- Constituer un répertoire des activités, de leur efficacité et de leurs limites pour référence future.

Cycles itératifs et transition vers une stratégie de sortie

Le succès à long terme de la cogestion communautaire exigera des équipes de projet qu'elles répètent les phases séquentielles du cycle, ce qui permettra de réaligner la gestion sur l'évolution constante de la situation de la communauté et des parties prenantes en réponse aux dynamiques internes et externes à la pêcherie. Les intérêts et les objectifs d'une communauté en matière de conservation des systèmes aquatiques, que ce soit pour l'alimentation, les moyens de subsistance, l'utilisation culturelle ou la conservation, évoluent au fil du temps. En outre, l'évolution des possibilités, comme la création de nouvelles structures de gouvernance ou d'activités de gestion et de surveillance de la pêche, et la confiance accrue entre les communautés et les parties prenantes, signifient que les itérations futures fonctionneront dans des contextes radicalement différents. Chaque itération doit s'appuyer sur les succès du passé et s'attaquer aux difficultés ou aux limites antérieures. Les équipes de projet doivent passer par chaque phase séquentielle du prochain cycle d'adaptation pour saisir toutes les opportunités.

Les équipes de projet doivent aborder les itérations selon deux échelles de temps :

- **À court terme (c'est-à-dire au début des cycles itératifs) :** les équipes de projet doivent s'efforcer de renforcer les processus et les résultats des différentes phases ainsi que les liens entre elles. Au cours de ces premiers cycles, les communautés, les gouvernements et les autres parties prenantes du projet apprennent comment la pêcherie réagit aux actions de cogestion et peuvent utiliser ces informations pour mettre à jour le système. Chacun doit être conscient que les progrès, y compris la stabilisation/l'augmentation des populations de poissons ou des prises d'une communauté, sont rarement linéaires et que certains résultats prendront du temps à se concrétiser.
- **À long terme (c'est-à-dire à la fin des cycles itératifs) :** les équipes de projet devraient planifier un objectif à plus long terme consistant à transférer la propriété des activités et des résultats du projet aux communautés de pêche et aux parties prenantes afin d'assurer un héritage durable. Un système de cogestion communautaire qui fonctionne bien, dans lequel les communautés et les parties prenantes ont la capacité, l'autorité et le droit d'exercer une gestion adaptative fondée sur des données probantes, devrait continuer à contribuer aux intérêts locaux en matière de conservation et d'utilisation durable, même après la fin des projets formels.



Pour réussir à long terme, les équipes de projet doivent élaborer une stratégie de transition identifiant les besoins à plus long terme. La transition idéale pour les équipes de projet ou le facilitateur (par exemple, TNC) serait une sortie, où aucun financement ni soutien technique n'est nécessaire pour que la communauté réussisse à long terme à atteindre ses objectifs de gestion et de conservation de la pêche. Dans certains cas, un soutien à long terme à un faible niveau peut être nécessaire pour atteindre des objectifs communautaires plus ambitieux, en particulier lorsqu'il y a une composante e conservation.

Dans tous les cas, les formations et le transfert progressif des activités de gouvernance et de gestion (par exemple, la négociation, la collecte et l'analyse des données) renforceront les communautés et les parties prenantes pour qu'elles continuent à entreprendre, à adapter et à diriger des activités après la fin d'un projet. Par exemple, la formalisation des droits d'occupation et les structures de gouvernance communautaires, telles que les plateformes multipartites, fournissent des mécanismes à long terme pour renforcer la gouvernance et la gestion des pêcheries par les communautés. Les équipes de projet doivent prévoir une sortie lorsque les activités de cogestion communautaire sont durables et qu'il n'y a que peu, voire pas du tout, d'apport de ressources extérieures.



Marché aux poissons de Belém, Brésil. *(Ana Guzmán León)*

ORIENTATIONS POTENTIELLES POUR LES PARTIES INTÉRESSÉES AU FIL DES ITÉRATIONS :

Les chefs de projet (par exemple, TNC) ne resteront pas éternellement sur un site particulier. Dès le début du projet, l'élaboration d'un plan de transition - idéalement d'un plan de sortie - constitue à la fois une gestion saine de la pêche et une gestion responsable du programme. Un plan de transition ou de sortie :

- comprend des attentes raisonnables de la part de la communauté et du gouvernement, définies à court et à long terme.
- évite les incitations perverses qui pourraient conduire à un effondrement de la gestion lors de la transition ou de la sortie.
- reconnaît qu'il est peu probable que les flux de financement gouvernementaux pour la gestion des pêches intérieures dans la plupart, sinon la totalité, des pays en développement couvrent les investissements nécessaires. La participation du secteur privé et/ou des ONG locales doit être réaliste.

Le gouvernement jouera inévitablement un rôle essentiel dans la transition ou la sortie du programme :

- Utiliser des approches créatives pour faciliter la transition, y compris la formation, le détachement et le soutien à la politique et au plaidoyer pour leur propre durabilité financière et organisationnelle.
- Promouvoir des politiques et des services d'appui qui favorisent la participation des communautés à la gouvernance et à la gestion, y compris des droits et des régimes fonciers appropriés pour les communautés.
- Soyez patient en ce qui concerne les délais, car le changement peut être progressif, et communiquez sur les réussites afin de favoriser l'extension à de nouveaux sites.

Les communautés sont celles qui souffriront le plus de plans de sortie rapides ou mal conçus. Dans ces situations, un investissement non durable pourrait être pire que pas d'investissement du tout.

- Au fil du temps, des plans devraient être élaborés pour renforcer la participation aux activités de gouvernance et de gestion, y compris en entreprenant des formations pour participer et/ou diriger des activités.

Les organisations non gouvernementales (partenaires locaux), idéalement implantées localement, peuvent être les mieux placées pour faciliter à long terme les activités de cogestion communautaire et devraient être investies en conséquence.

Pour relever les défis des écosystèmes d'eau douce et de leur utilisation, la cogestion communautaire de la pêche continentale doit se poursuivre au-delà de la durée de vie d'un projet, voire à perpétuité. De nouveaux défis et de nouvelles menaces, notamment l'environnement, les changements climatiques et l'évolution des intérêts des communautés, des gouvernements et des autres parties prenantes, sont inévitables. Le processus de gouvernance, les plans de gestion et les rôles et responsabilités devront donc évoluer. Cependant, les nouvelles connaissances et capacités développées tout au long du processus peuvent inspirer de nouvelles solutions innovantes.

La cogestion communautaire des pêches continentales est une entreprise humaine et représente un défi en matière de gouvernance et de gestion des pêches. Les relations entre les groupes développées tout au long du processus sont essentielles pour garantir que chaque itération continue à construire et à soutenir une collaboration fructueuse et à fournir une gestion socialement et écologiquement responsable.

Bibliographie

Arthur, R. I., Friend, R. M., & Marshke, M. (2011). Fostering collaborative resilience through adaptive co-management: Reconciling theory and practice in the management of fisheries in the Mekong Region. In Goldstein, B.E. (ed.) *Collaborative Resilience: Moving Through Crisis to Opportunity.* Cambridge: MIT Press, pp. 255–281.

Arthur, R. I., & Garaway, C. J. (2004). Creating understanding and ownership of collaborative research results through "learning by doing." *STREAM Journal*, 1 (3), 1-2.

Béné, C. (2009). Are Fishers Poor or Vulnerable? Assessing Economic Vulnerability in Small-Scale Fishing Communities. *Journal of Development Studies*, 45(6), 911–933.

Béné, C., Belal, E., Baba, M. O., Ovie, S., Raji, A., Malasha, I., Njaya, F., Na Andi, M., Russell, A., & Neiland, A. (2009). Power Struggle, Dispute and Alliance Over Local Resources: Analyzing 'Democratic' Decentralization of Natural Resources through the Lenses of Africa Inland Fisheries. *World Development*, 37(12), 1935–1950.

Bevitt, K., Cohen, P.J., Diver, R., Kutub Uddin, M., Lukanga, E., Patel, A., Roshan, M., Solis Rivera, V. and Westlund, L. (2022). *A good practice guide for ethical and inclusive communications involving small-scale fisheries.* Penang and Rome: WorldFish and FAO.

Brown, D., Staples, D., & Funge-Smith, S. (2005). *Mainstreaming fisheries co-management in the Asia-Pacific.* APFIC regional workshop on mainstreaming fisheries co-management in Asia-Pacific, Siem Reap, Cambodia.

Campese, J., Sunderland, T., Greiber, T. and Oviedo, G. (Eds.) (2009). *Rights-based approaches: Exploring issues and opportunities for conservation.* Bogor: CIFOR and IUCN.

Cowx, I. G., & Welcomme, R. L. (Eds.). (1998). *Rehabilitation of rivers for fish: A study undertaken by the European Inland Fisheries Advisory Commission* of FAO. Oxford: Fishing News Books.

FAO. (2012). *Voluntary guidelines on the responsible governance of tenure of land, fisheries and forests in the context of national food security.* Rome: FAO.

FAO. (2015). *Voluntary guidelines for securing sustainable small-scale fisheries in the context of food security and poverty eradication.* Rome: FAO.

FAO. (2019). Ecosystem approach to fisheries management training course (Inland fisheries): Volume 1: Handbook for trainees. Rome: FAO.

Funge-Smith, S. (2018). *Review of the state of the world fishery resources: Inland fisheries.* FAO Fisheries and Aquaculture Circular, (C942), 397. Rome: FAO.

Garaway, C.J. and Arthur, R.I. (2004). *Adaptive learning: a practical framework for the implementation of adaptive co-management - lessons from selected experiences in South and Southeast Asia.* London: MRAG Ltd.

Gonsalves, J.F. and Armonia, R. (2010). *Writeshops: A tool for packaging and sharing field-based experiences (A guide to organizing workshops).* International Institute of Rural Reconstruction, International Potato Center - Users' Perspective with Agricultural Research and Development. Manila, Philippines.

Bibliographie, suite

Halls, A.S., Arthur, R., Bartley, D., Felsing, M., Grainger, R., Hartmann, W., Lamberts, D., Purves, J; Sultana, P., Thompson, P. (2006). *Guidelines for Designing Data Collection Systems for Co-Managed Fisheries.* FAO Fisheries Technical Paper. Rome: FAO.

Hindson, J., Hoggarth, D.D., Krishna, M., Mees, C.C. and O'Neill, C. (2005). *How to manage a fishery: a simple guide to writing a fishery management plan.* London: MRAG Ltd.

Matthews, Elizabeth, Jamie Bechtel, Easkey Britton, Karl Morrison and Caleb McClennen. (2012). *A Gender Perspective on Securing Livelihoods and Nutrition in Fish-dependent Coastal Communities.* Report to The Rockefeller Foundation from Wildlife Conservation Society, Bronx, NY.

Oglethorpe, J. (Ed.) (2002). *Adaptive management: from theory to practice.* SUI Technical Series Vol. 3. Gland: IUCN.

Ostrom, E. (1990). *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action.* Political Economy of Institutions and Decisions, pp. I-Vi. Cambridge: Cambridge University Press.

Ostrom, E. (2007). *Institutional rational choice, an assessment of the institutional analysis and development framework*. In Sabatier, P.A. (Ed.), Theories of the policy process. Boulder: Westview Press.

Pido, MD., Pomeroy, R.S., Carlos, M.B. and Garces, L.R. (1996). *A handbook for rapid appraisal of fisheries management systems* (Version 1). ICLARM Educational Service 16. Manila: ICLARM.

Pomeroy, R.S., & Rivera-Guieb, R. (2006). *Fishery co-management: A practical handbook.* Oxford and Ottawa: CABI Publishing in association with IDRC.

Pomeroy, R. S., & Berkes, F. (1997). Two to tango: The role of government in fisheries co-management. *Marine Policy*, 21(5), 465–480.

Salafsky, N., Margoluis, R. and Redford, K. (2001). *Adaptive Management: A Tool for Conservation Practitioners.* Washington, D.C.: Biodiversity Support Program, FOS.

Sontheimer, S., Callens, K. and Seiffert, B. (1999). *Conducting a PRA Training and Modifying PRA Tools to Your Needs. An Example from a Participatory Household Food Security and Nutrition Project in Ethiopia.* Rome: FAO.

Song, A. M., Bower, S. D., Onyango, P., Cooke, S. J., Akintola, S. L., Baer, J., Gurung, T. B., Hettiarachchi, M., Islam, M. M., Mhlanga, W., Nunan, F., Salmi, P., Singh, V., Tezzo, X., Funge-Smith, S. J., Nayak, P. K., & Chuenpagdee, R. (2018). Intersectorality in the governance of inland fisheries. *Ecology and Society*, 23(2), 17.

The Nature Conservancy (2020). *The Nature Conservancy's Human Rights Guide for Working with Indigenous Peoples and Local Communities.* Arlington: TNC.

The Nature Conservancy (2022). *The Voice, Choice, and Action Framework: A Conservation Practitioner's Guide to Indigenous and Community-Led Conservation, Version 2.0.* Arlington: TNC.

The Nature Conservancy (2016). *Conservation by Design 2.0 Guidance Document, Version 1.0.* Arlington: TNC.



The Nature Conservancy